



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1816 MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2013

Brazzaville

Le Port autonome victime de spoliation



Lors d'une descente effectuée hier dans les installations du Port autonome et ports secondaires de Brazzaville (PABS), le ministre délégué chargé des voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki, s'est indigné de l'occupation anarchique du domaine portuaire par des hautes autorités congolaises. La visite consistait à évaluer les espaces réservés à cette structure, en attendant le démarrage des travaux de modernisation et de construction d'un nouveau port. Gilbert Mokoki a promis saisir les services du cadastre ainsi que l'autorité administrative et juridique du Port autonome afin d'examiner la convention de propriété.

Page 3

REVALORISATION DU POINT D'INDICE

Les agents municipaux dénoncent l'accord-cadre

Le collectif des syndicats des municipalités de Brazzaville et Pointe-Noire ont déploré, dans un communiqué de presse, la non application de l'accord cadre portant revalorisation du SMIG et de leur point d'indice au même titre que celui des fonctionnaires de l'État.

Tout en critiquant ledit accord, les syndicats appellent les signataires à une solution immédiate afin de résoudre leur situation en attendant la mise en place de la fonction publique territoriale.

Page 7

Sénégal

Le nouveau gouvernement face aux urgences sociales et économiques

Le Premier ministre sénégalais, Aminata Touré, a publié lundi la nouvelle équipe gouvernementale composée de 32 membres contre 31 pour le sortant.

Neuf nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement dont le célèbre avocat et président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Sidi Kaba, nommé à la Justice. Des nouveaux défis attendent ce nouveau gouvernement qui a, entre autres priorités, les questions sociales liées aux coûts des denrées alimentaires.

Page 9

JEUX DE L'ONSSU

Dolisie prochaine destination



La prochaine édition des jeux de l'office national de sport scolaire et universitaire (Onssu) se déroulera en 2014 à Dolisie, chef-lieu du département du Niari.

Le choix de la capitale de l'or vert a été annoncé par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, qui entend organiser ces jeux de façon tournante sur l'en-

semble des départements du Congo. Cette délocalisation vise à favoriser le brassage et la découverte du pays par les jeunes congolais.

Page 15

ÉDITORIAL

Volte-face

Page 2

ÉDITORIAL

Volte-face

Tout bien pesé, les volte-face successives de David Cameron, de Barack Obama et demain sans doute de François Hollande sur la question d'une intervention militaire occidentale en Syrie n'ont rien de surprenant. Elle était inscrite dans les faits dès lors que l'opinion publique des trois grandes puissances que sont l'Angleterre, les États-Unis et la France en rejetait catégoriquement le principe. Reste donc à mesurer l'impact diplomatique que cette reculade, déguisée sous le vernis démocratique d'une consultation parlementaire, aura dans les semaines et les mois à venir.

Quelle que soit la suite des événements, l'on peut tenir pour certain que, désormais, les « grands » occidentaux se montreront plus prudents dans leurs décisions stratégiques. Échaudés par la tournure désastreuse prise par les guerres successives d'Irak et d'Afghanistan, mais aussi par les conséquences dramatiques de leur intervention en Libye, les dirigeants occidentaux ont à nouveau commis la pire des erreurs : celle d'annoncer par avance une nouvelle guerre contre la Syrie qui ne pouvait que provoquer une réaction négative de leurs peuples. Ils se sont ainsi discrédités aux yeux de leurs concitoyens.

Fait plus grave, et qui va sans doute leur coûter cher, ils n'ont pas compris qu'en gesticulant de la sorte, puis en rétro-pédalant à grande vitesse, ils se décrédibilisaient aux yeux des peuples du monde entier, les leurs y compris. Cette erreur de calcul, dont on se demande comment elle a pu être commise, étant donné l'ampleur des moyens de renseignement dont disposent leurs gouvernements, ébranle fortement la position dominante que leur avait assurée, il y a deux décennies, l'effondrement du bloc communiste. Elle renforce l'influence croissante de la Chine et de la Russie au sein de la communauté internationale, tout particulièrement dans le tiers-monde qui a très mal vécu la crise libyenne.

Si les États qui ont commis cette série d'erreurs reconnaissent publiquement aujourd'hui qu'ils ont eu tort de se poser en « gendarmes » du monde, alors peut-être pourront-ils réduire l'impact négatif de leur intervention mort-née. Mais il y a peu de chances qu'ils aient le courage ou la lucidité de le faire et l'affaire syrienne risque donc de leur coûter cher, très cher même.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

André Obami-Itou échange avec une délégation de la fondation Génération à venir

Le président du Sénat a conféré le 30 août à Brazzaville, avec une délégation de « Génération à venir » conduite par sa directrice générale, Édith Ekondi, venue faire le point des activités menées par sa fondation dans les Plateaux.

Au cours de cet échange, André Obami-Itou a félicité la fondation pour ses différentes actions menées lors de la célébration de la fête de l'indépendance le 15 août dernier à Djambala dans le département des Plateaux. Rappelons que pendant les festivités, la fondation Génération à venir a administré des soins médicaux gratuits à plus de 4600 patients (tension artérielle, stomatologie, hernie,...). Elle a également fait un don de 10 ambulances dans les 9 dis-



Le président du Sénat (au centre) avec les membres de la fondation Génération à venir

tricts du département afin de soulager les peines des populations. Satisfait de ce travail, le président du Sénat a appelé cette fondation à continuer sur cet élan.

Créée en 2009, Génération à venir accompagne l'action gouvernementale dans le processus de municipalisation accélérée amorcé par l'État.

Jean Jacques Koubemba

GESTION DURABLE

L'implication des femmes jugée nécessaire

La participation des femmes de la société civile, locales et autochtones, faciliterait la mise en œuvre du processus des Accords de partenariat volontaire (APV/Flegt) au Congo.

L'Organisation pour le développement et les droits humains au Congo (ODDHC) a exprimé ce souhait, à l'issue d'un atelier de formation dont le thème interpelle tout aussi à savoir : « L'implication des femmes dans la gestion durable des forêts ».

Les participantes venues de tous les départements du pays, ont émis plusieurs propositions allant de la vulga-

risation des fonds de développement local à travers des textes régissant la procédure d'octroi à l'élaboration d'un plan de travail pour former les femmes vivant dans des concessions forestières afin qu'elles deviennent de véritables « éco-gardes » des forêts. Le renforcement de leurs capacités à la gouvernance des associations ainsi que dans la mise en œuvre des projets, a également été évoqué.

« On aimerait intéresser les femmes locales et autochtones parce que ce sont elles qui travaillent dans ces forêts et concessions forestières. En tant

que principales actrices dans les zones d'exploitations forestières, elles doivent bénéficier des fonds de développement local », a déclaré Sylvie Nadège Mfoutou Banga qui a sollicité la prise en compte d'un quota de 30% des projets de femmes dans les dispositions du nouveau code forestier. Les séminaristes ont réfléchi sur le manque d'engagement des femmes qui serait dû non seulement à leur ignorance des questions liées à la gestion forestière mais aussi à la non prise en compte des questions du genre dans ces politiques. « En plus, dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV/Flegt, des textes ont été rédigés sans se préoccuper des femmes vivant dans les zones d'exploitation forestière », a ajouté la présidente de l'ODDHC.

Signé en 2007 par le Congo, l'Accord de partenariat volontaire vise à améliorer la gouvernance forestière, la commercialisation légale du bois ainsi que des produits dérivés. Parallèlement, ce processus prend en compte la protection des droits des populations vivant dans les zones forestières.

Lopelle Mboussa Gassia



Des femmes autochtones vivant à Pokola au Nord-Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.adiac-congo.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouhoutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat,

Brice Tsébé, Irin Maoakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbanguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRANSPORTS URBAINS

Les prix des courses maintenus à 700 et 150 FCFA

« Nous informons tous les transporteurs qu'en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la marine marchande, les prix du transport restent fixés à 700 FCFA pour la course de taxi et à 150 FCFA pour le bus, conformément aux textes en vigueur ».

Dans cette déclaration publiée récemment à Brazzaville, le président du collectif des syndicats des transporteurs en commun du Congo, Patrick Milandou, a revu la redoutable décision d'augmenter les prix de transport dans les grandes villes du pays.

Une annonce qui vient sans doute calmer les esprits des Congolais, et des Brazzavillois en particulier, car le déplacement est devenu un véritable casse-tête dans la ville capitale depuis quelques années. Le collectif a, par ailleurs, annoncé aux citoyens des grandes villes la suspension par la direction générale des transports terrestres de la circulaire n°207 du 15 avril 2013 conditionnant l'obtention de la carte grise au contrôle technique. Ce qui donne désormais la possibilité aux transporteurs d'établir leur carte grise sans passer par le contrôle technique.

En effet, les autorités ont décidé de mettre en veilleuse l'application des dispositions contenues dans cette circulaire, notamment l'exigence faite sur le certificat de contrôle technique, préalable à l'immatriculation des véhicules. Rappelons que ce collectif menaçait de revoir les prix des transports à la hausse à compter du 5 septembre, soit 1 500 FCFA pour la course de taxi et 250 FCFA pour le bus au cas où les deux parties ne trouvaient pas de solutions sur les tarifs. Pourtant, en attendant les conclusions de ces pourparlers gouvernement et syndicats des transporteurs, sur le terrain la situation n'est pas favorable même si personne n'ose en parler. La course, quelle que soit la distance est taxée à 1000 FCFA. L'astuce pour les taximen et les contrôleurs de bus consiste à multiplier les clients pour les premiers et à réduire la distance pour les seconds à travers la stratégie dite de demi-terrain.

Parfait Wilfried Douniama

DOMAINE PUBLIC

Le port autonome de Brazzaville victime de spoliation

La situation a interpellé le ministre Gilbert Mokoki, chargé des voies navigables et de l'économie fluviale. En compagnie des cadres du département, il a effectué une visite sur le domaine réservé au Port autonome de Brazzaville, le 3 septembre.

Entre autres sites visités : celui de l'ex-Siacic, ceux de l'ancienne école et du centre médico-social de l'Agence transcongolaise des communications et le Chantier naval de transports fluviaux (CNTF).

« Nous sommes descendus sur le terrain pour voir si les espaces que nous avons ciblés pour construire était libre. Pour construire un nouveau port il faut du terrain, nous al-

lons mener une action pour préserver notre espace », a déclaré Gilbert Mokoki.

Sur le terrain, le constat n'est pas élogieux car le terrain est totalement occupé. Des murs de clôture par ici, des chantiers par-là, un peu plus loin : des ouvriers en action, etc. Des espaces que des citoyens ambitieux ont vite fait de « spolier » selon un membre de la délégation ministérielle.

Tout laisse croire que l'occupation a été autorisée par une certaine autorité au regard du gigantisme des travaux qui s'effectuent sur les lieux visités. Dans le doute et l'interrogation, les responsables avouent leur innocence devant ce spectacle. Pour trancher l'affaire, le dossier sera confié aux experts du ca-

dastre qui iront sur les lieux pour la traçabilité. Le conseiller administratif et juridique du ministre a dit examiner la convention en vigueur. « Nous avons déjà un dossier monté avec les observations. Nous avons la chance d'avoir le plus ancien titre foncier », a-t-il souligné.

La visite du ministre Gilbert Mokoki répond à l'inventaire du patrimoine immobilier du secteur des transports fluviaux tel que recommandé par le gouvernement qui envisage de construire un nouveau port pour Brazzaville.

À l'avis des observateurs, cette occupation, anarchique, de l'espace public est un dossier qui s'ajoute à ceux déjà en examen sur la table du gouvernement.

Lopelle Mboussa Gassia

DETTE PUBLIQUE

Les opérateurs économiques affichent leur mécontentement

Le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) mécontent de la stagnation de leur situation, invite le ministère de l'Économie et des Finances à appliquer des conclusions arrêtées lors de la rencontre du 2 août à Brazzaville. Ce jour-là, ils avaient épinglé la lenteur dans le traitement des dossiers, l'absence de programmation au budget ainsi que le manque

de volonté dans la recherche d'une solution pour résoudre cette situation. « Nous avons eu plusieurs réunions avec le cabinet du ministre des Finances à l'issue desquelles il nous a donné l'assurance de payer la totalité de nos créances. Mais jusqu'à ce jour, rien n'a été payé et nous sommes en train de tendre vers la fin de l'année budgétaire. Ils sont en

train de payer les dossiers de 2013 au lieu d'évacuer d'abord ceux de 2012 », s'est plaint le président de la Copéco, Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, lors d'une réunion qu'il a eue le 2 septembre avec les opérateurs économiques.

Pour faire valoir leur droit, a-t-il ajouté, il utilisera tous les moyens dont le sit-in.

L.Mb.G.

LION'S CLUB POINTE-NOIRE

Des lions formés pour mieux servir la communauté

Pour permettre aux responsables et trésoriers des Lion's clubs de mener à bien leur mission, celle de servir la communauté, le Lion's Club de Pointe-Noire a organisé une formation le 31 août à Sueco.



La photo de famille des participants à la formation

La formation a réuni une vingtaine de lions et léos venant des trois clubs Léos (Fraternité, Amour, Vision-Partage) et de tous les clubs lions (Loango, Eucalyptus, Concorde, Corail, Espérance, Amitié, Solidarité, Buali) sauf le club Palanra Negra du Cabinda, qui fait aussi partie de la zone 241 donc de Pointe-Noire. « Il s'agit des dirigeants des clubs en début de mandat à compter du mois de juin », a précisé Seye Bena Mikolo Édith, présidente du club Corail et forma-

trice. La formation chapotée par Auguste Yolo, président de la zone 241 (Pointe-Noire) a porté, entre autres, sur la gestion des clubs, les budgets, les comptes et les cotisations, la mise en place d'un programme d'activités ainsi que la rédaction des rapports. « Le Lion's club est une association humanitaire présente dans tous les pays du monde. Le club est au service de l'humanitaire et se préoccupe du bien-être de la population, il est donc important que les animateurs des

clubs soient formés pour mener à bien leur service et comprendre leur rôle dans leurs clubs », a souligné Auguste Yolo. Cette formation, a expliqué Servais Olouka, président de Pointe-Noire Amitié, a permis de mettre à la disposition des animateurs des clubs, l'ensemble des méthodes de gestion du Lion's club. « Pour un meilleur service les clubs sont gérés selon les méthodes de l'association », a-t-il rappelé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SANTÉ PUBLIQUE

Une recommandation pour la création d'un laboratoire de toxicologie

Au regard des dégâts occasionnés sur les cultures et les denrées stockées par divers organismes, la création d'un tel laboratoire permettra d'assurer la qualité sanitaire des aliments.

L'urgence d'un tel instrument a été ressentie par les participants à l'atelier de validation de la stratégie nationale pour le renforcement des capacités phytosanitaires. Ce laboratoire de toxicologie sera spécialisé dans l'analyse des résidus des produits phytosanitaires.

L'autre recommandation porte sur la transformation du service de protection des végétaux en direction de la protection des végétaux. Un statut juridique a été requis pour l'Organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV), une structure interministérielle.

Justifiant l'organisation de l'atelier, dans son discours d'ouverture, le conseiller à l'élevage du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Léon Tati, a signifié que « les systèmes de protection phytosanitaire mis en place par les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céec) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) présentent de nombreuses faiblesses tant sur le plan réglementaire que sur le plan institutionnel ». Léon Tati a invité les participants à proposer des « solutions qui faillent, pour que les capacités phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national puissent le sortir de son état actuel ».

Le représentant de la FAO à l'atelier, Dieudonné Koguyagda, a quant à lui traduit l'engagement de son institution à poursuivre son appui pour la mise en place de cette stratégie nationale dont les documents ont été validés par les différents experts ayant pris part à l'atelier. En outre, une proposition de législation phytosanitaire visant à offrir un cadre légal actualisé conforme aux normes et textes de la Convention internationale de la protection des végétaux (CIPV), a été présentée lors de ces assises. Les innovations ici sont, entre autres, la participation de toutes les parties prenantes dans la protection phytosanitaire, et l'amélioration du statut des agents de l'ONPV.

Cet atelier tenu dans le but de contribuer à l'augmentation et à la compétitivité de la production agricole nationale, s'est inscrit dans le cadre du projet TCP/RAF/3312 intitulé « Appui au renforcement des capacités phytosanitaires dans les pays membres de la Céec et de la Cémac ».

Fortuné Ibara



Chers Clients, dorénavant faites vos transactions Airtel Money dans les points BGFIBank suivants :

BRAZZAVILLE	
AGENCES	ADRESSES
Agence ATLAS	47, Rue Ngania, Croisement Av. Marien N'Gouabi (Entre le rond-point Mikalou et le CEG de la Liberté) Talangai, BZV
Agences Western Union	Adresses
Centre-Ville	3, Av. William Guynet, Immeuble Consulat de Grèce, (à proximité du rond-point de la Gare et de la tour Nabemba)
Moungali	Croisement Av. de la Paix/Rue Gamboma (à proximité du rond-point Moungali)
Poto-Poto	87 Av. de France, Immeuble Canal Bénédiction
POINTE - NOIRE	
Agence Zone Industrielle	180, Av. du Havre, face Base Industrielle TOTAL BP : 610, zone industrielle portuaire, PNR
Réseau Western Union	Adresses
Centre-Ville	366, Boulevard Charles de Gaulle, Quartier Plateau (à proximité de l'Evêché)
Grand Marché	21, Av. de la Révolution face Centre d'Hygiène Scolaire
Roy	Av. de l'Indépendance (Entre les carrefours Roy et Kitoko Daniel)
Tié-Tié	518, Av. de l'Indépendance Immeuble Adjibi, Carrefour du Foyer de Tié-Tié

DROITS HUMAINS

La situation des veuves est préoccupante au Congo

Selon le bilan des activités de l'Association Femmes Évangile et Développement, entre 2005 et 2012, les centres d'accueil, d'écoute ou d'orientation ont enregistré huit cas sur dix concernant la condition des femmes veuves.

Expropriées de force, publiquement lynchées, parfois contraintes au remariage, la situation est grave pour cette catégorie de personnes. Pour répondre à ce problème pressant, un séminaire de renforcement des capacités à l'endroit des responsables d'églises, chefs de quartiers et chefs coutumiers a été ouvert le 3 septembre par le coordonnateur de l'Observatoire œcuménique pour la paix (OOP), l'abbé Félicien Mavoungou. Il est organisé dans le cadre de l'exécution du « projet d'appui à la promotion et protection des droits des femmes veuves et des orphelins » soutenu par le Pareda et le Fida-UE pendant quatorze mois. Quatre arrondissements de la capitale sont concernés : Baongo, Mougali, Talangaï et Madibou.

Le projet prévoit une formation des leaders d'opinion, qui vient de débuter, une autre formation à l'endroit des groupes cibles directement concernés, précisément des veuves et des orphelins. Une réorganisation des clubs d'accueil et d'écoute interviendra également, avec l'organisation d'un plaidoyer sur la problématique des femmes veuves au Congo.

Lors de cette première journée de réflexion, les participants ont été instruits à « Connaître les droits humains », un thème présenté par Victor Kissambou-Makanga qui a rappelé que le droit à la vie figure dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a été traduit dans plusieurs langues afin que justement, tout le monde s'en imprègne.

Luce-Jennyfer Mianzoukouta

PROCÈS DU 4 MARS

Les avocats des colonels Ickonga et Ntsourou constatent le vide juridique

Les plaidoiries du 3 septembre ont permis spécialement aux avocats des deux colonels, Germain Ickonga Akindou et Marcel Ntsourou, de monter au créneau. Dans leurs plaidoiries, ils ont démontré, en s'appuyant sur le Code pénal, que les raisons de la poursuite de leurs clients ne sont pas fondées.

Au cours de son intervention, maître Brudey, avocat du colonel Ickonga, a déclaré que la loi sur la base de laquelle a été inculpé son client date de septembre 2009 alors que les faits se sont déroulés entre 2006 et mars 2009. Prônant le principe de la non rétroactivité, maître Brudey a conclu que « L'État congolais doit assumer ses responsabilités. L'accusé ne s'est pas rendu coupable de détournement des deniers publics », a-t-il déclaré.

Les avocats de Marcel Ntsourou évoquent le complot politico-judiciaire Selon maître Nganga, le général Philippe Obara (à l'époque colonel), avait demandé le 2 mars 2012 un mandat de perquisition au domicile du colonel Marcel Ntsourou sans que le procureur ne sût les raisons de celle-ci. Il a signifié, au cours des débats que les textes ont été abrogés aux fins d'arriver à ce procès. « Ce procès n'est que l'expression d'un complot. Votre justice n'est pas là

pour juger des complots. L'enquête menée par la commission n'a pas été digne de ce nom. Il n'y a pas eu ouverture d'information judiciaire de ce dossier depuis le 4 mars 2012. Est-ce que les lois qui régissent le peuple congolais ont été respectées ? En fin de compte, cette explosion causant la mort de 296 personnes et plusieurs invalides, n'a profité à personne. Il y a de quoi dire que c'était un accident », a-t-il fait savoir à la Cour.

Un procès politique

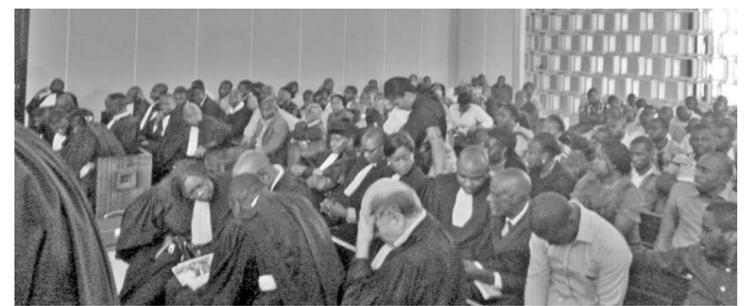
«Le peuple congolais est avec vous, n'ayez pas peur», c'est en ces termes que maître Delbar a débuté sa plaidoirie. Pour lui, le

procès est politique. « Nous sommes dans un cauchemar judiciaire. Ce procès doit être équitable au nom des pauvres gens qui ont vécu ce sinistre. On ne peut régler des comptes sur la tête des victimes

innocentes. Trop c'est trop ! Il n'y a rien dans ce dossier, l'enquête a été bâclée. Les infractions reprochées au colonel Ntsourou ont été montées de toutes pièces », a affirmé maître Delbar. Avant de poursuivre : « Il n'y a aucune indice concordante aux charges qui lui sont imputées.

Le seul reproche était que la quasi-totalité de la garde du 4 mars 2012 à l'Établissement central de recherches, de réparation et de réserves de l'armement et munitions (Écramu) était de sa tribu. Est-ce là, une raison d'inculpation ? », a-t-il conclu.

S'agissant des textes du Code pénal sur l'infraction d'atteinte à la sûreté de l'État, la défense est res-



Les avocats dans la salle d'audience du Palais de la justice

tée unanime : les articles datent de l'époque coloniale et les crimes ne peuvent être assimilés aux Congolais.

Josiane Mambou Loukoula

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AONF 001/MEFDD/PRONAR/CGMP/2013

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général d'appel d'offres paru dans le Bulletin officiel des marchés publics N°111 du 15 mai 2013

Le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR) a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat, exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture du matériel sylvicole.

Le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres auprès de la Cellule de Gestion des marchés Publics (CGMP) du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR) sise à l'adresse suivante : Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR), Cellule de Gestion des Marchés Publics 1654, Rue Motabas, (derrière le CEG 8 mars), Plateau des 15 ans, Brazzaville,

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'ap-

pel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent Vingt Cinq mille (125.000) FCFA .

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 30 septembre 2013 à 12 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le 30 septembre 2013 à 15 heures précises en présence des représentants des candidats présents à l'adresse suivante :

Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR), Cellule de Gestion des Marchés Publics 1654, Rue Motabas, (derrière le CEG 8 mars), Plateau des 15 ans, Brazzaville,

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de Trois millions (3.000.000) de francs CFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville, le 30 août 2013

La Secrétaire Permanente
de la Cellule de Gestion des Marchés Publics
Dr Rosalie MATONDO

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

MBOTE!
Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

EC Air
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

ENSEIGNEMENT

Le Congo opte pour une alphabétisation sans exclusive

En prélude à la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation, le 8 septembre, sur le thème « Alphabétisation pour le XXI^e siècle », le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire a lancé, hier au Palais des congrès de Brazzaville, la neuvième édition de la semaine nationale d'alphabétisation.

La semaine nationale est placée sur le thème : « Alphabétisation sans exclusive pour un développement socio-économique durable ». D'après la directrice générale de l'alphabétisation, Marie Geneviève Maloumbi, le Congo a mis en œuvre et réalisé des projets majeurs destinés aux jeunes en matière d'alphabétisation axés sur le genre, sur l'amélioration de la fonctionnalité des programmes, et sur la production des matériels didactiques adéquats. En outre, l'accent a été mis sur la formation des formateurs, le renforcement de la démarche partenariale, les capacités intentionnelles et sur les mécanismes de coordination.

L'analphabétisme : les femmes sont citées

La directrice générale de l'alphabétisation a reconnu que plusieurs franges de la population au niveau planétaire, n'ont pas encore échappé aux fléaux toujours

décriés que sont l'analphabétisme, l'illettrisme et la déscolarisation. L'analyse du système éducatif non formel au Congo consiste en un diagnostic des éléments structurels, fonctionnels et pédaogo-andragogiques, ainsi qu'à l'établissement d'options et de pistes d'amélioration. « À l'heure actuelle, la population congolaise, estimée à 4 177 073 habitants, compte 425 228 personnes ayant 15 ans et plus qui ne savent ni lire, ni écrire. On déplore un taux d'analphabétisme très élevé en milieu féminin, où il est trois fois plus grand. Cette situation est plus accentuée en zone rurale, où plus de la moitié de la population féminine est analphabète », a annoncé Marie Geneviève Maloumbi.

« Avec 255 centres d'alphabétisation et de rescolarisation, le Congo est l'un des rares pays qui a mis en place ces structures dont la particularité est d'accueillir des enfants en âge scolaire non scolarisés, déscolarisés et ceux qui sont en difficultés scolaires. Les effectifs des apprenants dans ces centres s'élèvent à 10 071 dont 4 747 femmes, avec 1223 admis au CEPE cette année, dont 657 femmes. Quant au personnel de l'éducation non formelle, les centres sont animés par 80% de bénévoles, contre 20% de fonctionnaires. De plus, le niveau de quali-



La semaine nationale d'alphabétisation en prélude à la Journée internationale consacrée à l'alphabétisation

fication des animateurs est à améliorer. Il en va de même de l'encadrement administratif des personnels non-enseignants », a-t-elle souligné.

Et la directrice générale de l'alphabétisation de reconnaître : « La qualité de l'enseignement est en étroite corrélation avec la disponibilité et la qualité des ressources humaines, de la pertinence des programmes et des méthodes pédaogo-andragogiques utilisées. Or, actuellement, le système éducatif non formel ne dispose ni de personnel, ni de structures d'accueil qui lui sont propres. Il doit faire recours en permanence au système éducatif for-

mel, qui du reste accuse des déficits manifestes aussi bien en personnel qu'en structures d'accueil. »

1% seulement du budget ministériel concerne le système non formel

Un autre problème soulevé concerne le cadrage budgétaire. En effet, le financement direct du budget national pour le secteur du système éducatif non formel, ne s'avère pas plus alléchant, il représente au plus 1% du budget ministériel, alors que les organisations internationales le souhaitent au moins à 3%.

Rendant public le discours de son homologue de l'enseignement pri-

maire empêché, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba, a rappelé que l'alphabétisation occupait une place de choix dans le programme du gouvernement. « Depuis des décennies déjà, a-t-il rappelé, le ministère de l'Enseignement, primaire et secondaire a étendu aux départements et aux localités du Congo, les actions d'alphabétisation et de rescolarisation, précédemment limitées aux zones urbaines et périurbaines. »

Se félicitant de l'appui multiforme de tous les partenaires nationaux et internationaux dont les agences du système des Nations unies, il a indiqué que le département était résolument engagé à renforcer ses capacités institutionnelles en matière d'éducation non formelle et à consolider les compétences des encadreurs et animateurs des structures d'alphabétisation. « La célébration de cette semaine nationale est synonyme d'apporter la bonne dose d'incitation motivante aux encadreurs et animateurs, afin de faire changer le niveau d'instruction, les attitudes et les comportements des jeunes et des adultes non lettrés pour parvenir à l'égalité des chances pour tous », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

REVALORISATION DU POINT D'INDICE

Les agents municipaux se disent exclus

Dans une déclaration rendue publique le 30 août dans la capitale congolaise, le Collège des syndicats des agents des mairies de Pointe-Noire et de Brazzaville a dénoncé l'accord-cadre, conclu récemment entre le gouvernement et les partenaires sociaux, à l'issue des négociations globales.

Selon ce syndicat, les agents des municipalités du Congo n'ont jamais bénéficié des avantages accordés par le président de la République depuis 2012, 2013 et bientôt en 2014. Il s'agit notamment de la revalorisation du point d'indice qui est passé de 160 à 200 pour les fonctionnaires de l'État et le SMIG de 45 000 à 70 000 FCFA en 2012 et de 70 000 à 90 000 FCFA cette année. « Le gouvernement, en concertation avec les centrales syndicales les plus représentatives, dans le cadre du dialogue social, et en vue de l'amélioration des conditions sociales des travailleurs congolais, va augmenter le point d'indice des fonctionnaires de l'État à 225, à compter de janvier 2014. Il a oublié une fois de plus les agents des municipalités du Congo dont le point d'indice oscille entre 150 et 170 en fonction des catégories

professionnelles », indique la déclaration.

Critiquant cet accord, le Collège a également invité ses signataires à trouver immédiatement des solutions à ce qu'il qualifie de « tort injustement causé ». Il a, par ailleurs, demandé qu'un avenant relatif au point indiciaire soit pris en vue d'aligner la situation des agents municipaux à celle de la Fonction publique de l'État à compter de janvier prochain. Cela en attendant la mise en place de la fonction publique territoriale. « Autrement dit, le point indiciaire des agents municipaux du Congo doit passer de 150 ; 170 à 225 dès janvier 2014, à l'image des fonctionnaires de l'État », a-t-il précisé.

En vue de l'aboutissement de ses revendications « légitimes », le Collège des syndicats des agents des mairies de Pointe-Noire et de Brazzaville a appelé ses collègues de Dolisie, Mossendjo, Nkayi et Ouesso à se joindre à eux. « Faute de quoi, nous serons dans l'obligation d'user de toutes les voies légales et réglementaires pour faire aboutir nos revendications sociales dans un délai raisonnable », ont averti les signataires de cette déclaration.

Parfait Wilfried Douniama

Les bacheliers de l'Escic désormais formés selon les standards internationaux

C'est la nouvelle politique de l'École supérieure de commerce et d'industrie du Congo (Escic), présentée par le directeur général de cet établissement. Bernard Ngazo a développé sa vision lors d'une conférence organisée le 30 août à l'intention des nouveaux bacheliers.

Basée dans la ville de Pointe-Noire, l'Escic est la première école supérieure consulaire du Congo qui a l'ambition de sortir les meilleurs étudiants. Lors de ladite conférence, le directeur général a présenté à l'assistance le Bachelor of Business Administration (BBA). Un diplôme d'origine anglo-saxonne, décerné, dans les écoles de commerce et techniques, après trois années d'études supérieures (Bac+3). Ce diplôme est considéré comme l'équivalent de la licence universitaire en France et dans les pays francophones. Sauf que son enseignement est entièrement dispensé en anglais.

Pour ce faire, et à l'intention des étudiants, l'Escic a prévu d'organiser une période de préparation de 8 mois, d'une part pour la mise à niveau en anglais et d'autre part pour le renforcement des connaissances dans certains domaines de base. « Notre mission est de développer chez les jeunes bacheliers, l'esprit de créativité et les qualités relationnelles, d'optimiser la capacité de résolution et d'analyse des problématiques managériales, d'accentuer la rapidité de compréhension et d'analyse des situations, de promouvoir l'esprit d'entreprendre, et de permettre le développement de l'esprit critique inhérent à l'analyse des problématiques globales de management », a précisé Bernard Ngazo.

L'Escic a également lancé comme défi de former les jeunes bacheliers selon les standards internationaux en promouvant une méthodologie qui privilégie les études de cas pour encourager les initiatives, détailler les solutions et quantifier les résultats. Il s'agit également de confronter les points de vue par le travail d'équipe autour de projets transversaux, de consolider le processus de prise de décision pour appréhender les meilleures solutions possibles, d'acquérir les connaissances et de maintenir une démarche de progrès par la validation du contrôle continu et la présentation des travaux effectués. Enfin, l'école de commerce entend développer la démarche projet et l'esprit d'entrepreneuriat.

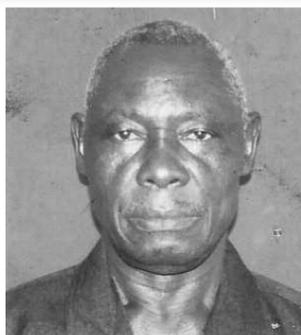
Notons que le BBA est délivré par l'Ifam Business School (Institut Franco-Américain de Management), qui travaille en partenariat avec l'Escic.

Hugues Prosper Mabonzo Bouelawaywa

NÉCROLOGIE

Ismaël Okounga Okombi, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean Baptiste Okounga, Raymond Sosthène Lalois, Cléophas Lalois, Guy Natti, Lydie Ingoba Lalois, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, frère et oncle, Raymond Lalois, survenu le 2 septembre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°24 de la rue Abala, à Talangaï, sur l'avenue Marien Ngouabi. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



UNICONGO

UNION PATRONALE ET INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO

Intitulé du poste	Chargé(e) des adhérents
Situation du poste dans l'organisation	Poste de niveau encadrement, en remplacement
Contexte	De nationalité congolaise, vous travaillerez au sein d'une équipe et d'un environnement multiculturels dans un contexte de croissance économique et de diversification des acteurs privés de l'économie congolaise.
Mission & Activités principales	<p>En binôme avec votre homologue à Brazzaville, et en lien direct avec les Présidents de fédérations, les adhérents, les Présidents de Commissions thématiques et les autres instances de l'Union, vous aurez les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux préoccupations des adhérents et les orienter - Participer à la Vie de l'Union au travers de : <ul style="list-style-type: none"> o La gestion des fédérations o La gestion des commissions thématiques o La gestion des adhérents o La contribution à l'organisation des réunions au sein de l'association - Piloter les dossiers confiés par les différentes instances (adhérents, fédérations, comité des fédérations, commissions thématiques, ...) autour de plusieurs axes : <ul style="list-style-type: none"> o Défendre les adhérents o Faire entendre la voix de l'Union o Relayer les informations o Représenter les adhérents et les hautes instances de l'Union - Contribuer au bon fonctionnement de l'équipe permanente <p>Vous aurez également sous votre autorité une à deux personnes dont les fonctions principales sont de mener des études dans les domaines juridique & social et gérer la documentation. Vous serez également amené, dans un esprit transversal et de gestion de projet à travailler avec d'autres ressources aussi bien à Pointe-Noire que Brazzaville.</p>
Niveau d'Etude et connaissances	De formation type Bac +4/5 en droit, sciences sociales, relations internationales ou gestion d'entreprise, vous disposez d'une expérience de 4 à 5 ans minimum ainsi qu'une bonne connaissance de l'environnement juridique et du monde des affaires
Compétences	Autonome et discipliné, votre rigueur et votre dynamisme devront nécessairement s'inscrire dans un esprit collaboratif & constructif, une capacité à travailler en équipe interculturelle et parfois sous pression. La maîtrise de l'anglais est importante.
Evolution	Possédant un sens naturel des responsabilités, vous serez amené à faire évoluer ce poste en fonction des différentes missions qui vous seront confiées ou des situations auxquelles vous serez confrontés.
Lieu	Le poste est à pourvoir rapidement. Basé à Pointe-Noire, vous effectuerez de nombreux déplacements à Brazzaville et parfois à l'étranger
Nature du poste	Contrat à durée indéterminée
Contact	<p>Merci d'envoyer votre candidature (CV + Lettre de motivation) à : recrutement@unicongo.org ou dépôt de courrier à l'adresse suivante : 26 avenue du Havre, BP 1713, Quartier Boscongo, en diagonale de CTIC, Pointe-Noire ou Siège de Brazzaville, BP 42, Immeuble CAP INFO à MPILA</p> <p>Date limite de dépôt des candidatures : 05 septembre 2013</p>

AVIS DE CONVOCATION

La société Générale Congo porte à la connaissance de ses actionnaires, la tenue d'une Assemblée Générale Mixte, le mardi 17 septembre 2013, à l'hôpital LEDGER, Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

À titre ordinaire

- 1-Approbation de la nomination d'un nouveau directeur général,
- 2-Approbation du renouvellement du mandat du directeur général adjoint,
- 3-Approbation de la désignation d'un nouvel administrateur,
- 4-Renouvellement du mandat des administrateurs,
- 5-Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- 6-Budget affecté à la rémunération des administrateurs pour l'année 2014,
- 7-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

À titre extraordinaire

- 1-Modification des statuts,
- 2-Pouvoirs pour l'application des formalités légales.

Fait à Brazzaville, le 30 août 2013

Le président du conseil d'administration

DÉCOLLEZ POUR PLUS DE 10 DESTINATIONS AFRICAINES



Pointe Noire s'ajoute à notre réseau.

Pour répondre à vos attentes, Air Côte d'Ivoire vous offre plus de 10 destinations africaines au départ de Pointe-Noire.

A partir du 19 Août, décollez de Pointe-Noire et profitez du temps de voyage le plus court vers Libreville, Abidjan, Dakar, Conakry, Bamako, Ouagadougou.

2^e FORUM ÉCONOMIQUE DE LA CADE

Roland Portella : « Les gens de la diaspora devraient travailler sur l'inexistant »

Le pôle économique de la Coopération pour l'Afrique de Demain (CADE), un think-tank qui se propose de porter un regard positif sur l'Afrique, organisera son deuxième Forum économique à Paris en novembre avec pour thème « Bâtir des industries modernes et compétitives en Afrique ». Son vice-président, le Congolais Roland Portella, répond aux questions des Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi avoir choisi ce thème pour votre Forum économique ?

Roland Portella : Il ne peut y avoir de croissance économique pérenne s'il n'y a pas un tissu industriel important car les économies basées sur des rentes ne sont pas viables à long terme. On parle aujourd'hui de diversification voire d'émergence mais cela est un leurre si l'Afrique n'a pas de tissu industriel. La consommation augmente, il existe des besoins nouveaux en termes d'agro-industrie, d'économie verte ou de produits manufacturés. Or, pour prendre l'exemple du Congo, ceux-ci sont importés à 95%. Non seulement cela coûte cher mais on ne crée pas d'emplois, alors que l'un des problèmes centraux auquel doivent faire face les économies africaines est l'emploi des jeunes. Des progrès sont faits au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Ghana mais ces trois pays ne peuvent à eux seuls répondre à la demande de l'Afrique subsaharienne.

LDB : De quoi l'Afrique a-t-elle besoin pour opérer ce décollage ?

RP : L'Afrique a certes besoin de capital mais elle doit aussi élaborer des stratégies réalistes c'est-à-dire adaptées aux capacités de chaque pays. Nous avons également besoin de compétences pour occuper des emplois qualifiés de technicien supérieur ou d'ingénieur. De plus, il serait bon de cesser de chercher tout le temps nos modèles à l'extérieur ou de fonctionner avec des entreprises étrangères. Aujourd'hui 75% des entreprises qui opèrent dans les secteurs industriels en Afrique viennent de l'étranger. Cela est positif puisqu'elles participent au développement de l'Afrique, mais aujourd'hui si l'on parle de croissance inclusive, il

« Avec 50 personnes et un capital d'1 million d'euros, on peut déjà créer une petite industrie d'huile. »

nous faut créer une classe émergente d'industriels africains. Ce ne seront pas forcément des grands groupes : avec 50 personnes et un capital d'1 million d'euros, on peut déjà créer une petite industrie d'huile. En Côte d'Ivoire, 70% des produits à base d'huile sont importés, ce qui ne permet pas l'émergence d'une filière locale. Il faudrait que les institutionnels créent un cadre incitatif d'équili-

bre entre importations et productions locales.

LDB : Quelle sera la contribution de ce Forum ?

RP : Lors du forum nous allons faire de la prospective : identifier quels sont pour les 20 ans à venir les marchés industriels porteurs pour chaque pays, où existent à la fois des gisements réels d'emplois et des développements ou des sauts technologiques. Nous aurons également des témoignages d'entrepreneurs qui vont nous faire partager les défis auxquels ils doivent faire face concrètement pour avoir une industrie viable. Le manque d'infrastructures énergétiques et de logistique est crucial : les groupes étrangers créent leur propre éco-système et produisent leur énergie mais les entrepreneurs locaux n'ont pas ces capacités. Ce manque d'infrastructures fait que nous arrivons souvent à des situations paradoxales dans lesquelles il est plus facile d'exporter hors d'Afrique que vers un pays frontalier. Nous ferons également le pont entre industriels confirmés et jeunes entrepreneurs. Aujourd'hui les entrepreneurs innovants africains tels que Véronique Mankou, Arthur Zanga, qui a inventé un appareil technologique de contrôle de maladies cardiaques, ou encore Guy Tchulieu, dans la fabrication de systèmes d'énergies solaires, sont obligés d'industrialiser leurs produits en Asie. Cela ne crée pas de valeur ajoutée sur le continent et



Roland Portella, vice-président de la CADE

empêche les transferts de connaissances.

LDB : Quel peut être l'apport de la diaspora ?

RP : La diaspora constitue une manne financière et un capital de savoir mais il faut lui donner un cadre spécifique pour la motiver. Les Africains de l'étranger doivent venir sans prétention en complément des compétences locales. Les gens de la diaspora devraient travailler sur l'inexistant : voir quels secteurs ne sont pas développés et aller investir dans ces domaines là. De leur côté, il appartient aux autorités de mettre en place un cadre institutionnel incitatif. Des pays tels que le Ghana sont très avancés dans ce domaine. La diaspora y est un des acteurs institutionnels du déve-

loppement. Elle est associée aux programmes économiques conclus entre le Ghana et ses partenaires asiatiques ou occidentaux et elle bénéficie de guichets économiques ainsi que d'instruments financiers spécifiques. Il en est de même au Nigéria et en Ethiopie. Mais dans ce pays, l'État a voulu se lancer dans des programmes trop ambitieux en créant des produits financiers obligataires devant servir au financement d'infrastructures notamment des barrages hydrauliques. Quant à la Côte d'Ivoire, elle est en train de mettre en place un fonds d'investissement spécifique diaspora.

Pour en savoir plus :

<http://www.afrique-demain.org/>

Propos recueillis par
Rose-Marie Bouboutou

SÉNÉGAL

La tâche s'annonce ardue pour le nouveau gouvernement

Au lendemain de sa nomination, la nouvelle chef du gouvernement, Aminata Touré, a déclaré que son mandat sera consacré à la course au développement afin d'améliorer les conditions d'existence des Sénégalais.

Après l'élection présidentielle de mars 2012 remportée par Macky Sall, beaucoup de Sénégalais pensent qu'en 17 mois, le précédent gouvernement d'Abdoulaye Wade n'a pas su répondre aux demandes sociales de plus en plus importantes dans le pays en proie à des difficultés économiques. « Le pays est dans la morosité depuis plus d'un an. Le président était obligé de changer de politique, et pour changer de politique, il faut changer les hommes », a analysé Abdoulaye Bamba Diallo, éditeur et politologue. Pour lui, Aminata Touré « est une tête bien faite, qui peut faire des résultats » même si elle est face à « un travail titanesque ». « Les chantiers du nouveau gouvernement visent à accélérer le rythme des programmes et des réformes afin que les Sénégalais sentent le changement », a déclaré la nouvelle Première ministre. La nouvelle équipe gouvernementale a été formée le 2 septembre. Elle est composée de 31 ministres et d'un ministre délégué, dont cinq femmes. Parmi les ministres écartés figurent la star de la musique Youssou Ndour (Tourisme) et le général Pathé Seck (Intérieur) ainsi qu'Amadou Kâne (Économie et Finances).

Parmi les nouveaux venus, un des plus célèbres au plan international est l'avocat Sidiki Kaba, qui a dirigé la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et en était jusqu'à sa nomination le président d'honneur. Il est nommé ministre de la Justice, poste précédemment occupé par Aminata Touré.

Parmi les ministres reconduits, figurent Augustin Tine (Forces armées), Awa Marie Coll Seck (Santé et Action sociale), Mankeur Ndiaye (Affaires étrangères et Sénégalais de l'étranger) ainsi que l'écologiste Haïdar El Ali, désormais chargé de la Pêche et des Affaires maritimes.

Yvette Reine Nzaba

ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE

Constitution d'un panel de haut niveau pour envisager la prospérité de ces États

La présidente du Libéria, Ellen Johnson Sirleaf, et le président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, ont lancé, le 2 septembre à Monrovia au Libéria, un panel de haut niveau sur ce sujet.

Selon un communiqué, les panélistes vont tenter de répondre à la question centrale retenue pour cette réflexion à savoir : « Comment construire de façon concrète et consolider la paix et la prospérité des États fragiles d'Afrique ? » La question des États fragiles préoccupe la plupart des dirigeants africains parce que les conflits et la situation fragile de certains de leurs pays constituent des contraintes majeures au développement de l'Afrique. Cela a lieu alors que la plupart d'entre ces États ont connu un taux de croissance économique de 5% au cours de la dernière décennie, mais les pays fragiles et ceux en conflit n'en ont pas bénéficié. Ce qui fait que le PIB par habitant qui est généralement de 945 \$ pour les États africains, ne représente qu'environ un

tiers de ce montant, soit environ 333 \$ dans les États fragiles. Au regard de cette situation, la Banque africaine de développement (BAD) a jugé opportun de faire du relèvement de ces pays l'une des priorités. « Avec l'aide de la présidente Ellen Johnson Sirleaf et un groupe d'experts, nous élaborons une nouvelle approche pour aider ces pays à se relever plus rapidement et minimiser l'impact de leur fragilité sur les pays voisins », a déclaré Donald Kaberuka. Une soixantaine de participants, en provenance de la République centrafricaine, des Comores, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, de la Guinée, de la Guinée Bissau, de la Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan du Sud, du Soudan, du Timor-Leste et du Togo ont pris part au lancement de ce panel de haut niveau. Parmi eux, douze ministres des Finances et de la Planification et de hauts représentants d'organisations internationales et de la société civile.

Notons que de 2009 à 2011, la BAD a apporté un appui financier d'une

valeur de 2,5 milliards de dollars aux États fragiles. Elle développe actuellement une stratégie relative à son engagement sous l'égide du panel de haut niveau sur les États fragiles.

Le panel de haut niveau sur les États fragiles est dirigé par Ellen Johnson Sirleaf. Font partie de cette structure, la représentante spéciale et directrice du World Development Report on conflict, security and development aux Nations Unies, Sarah Cliffe ; le directeur général adjoint du Bureau international du travail (BIT) pour les programmes extérieurs et les partenariats, Gilbert Fossoun Hounbo ; et l'envoyée spéciale sur les questions de genre à la BAD, Géraldine Frasier-Moleketi. S'y ajoutent le Dr. Callisto Madavo, professeur à Georgetown University ; le Dr Greg Mills, directeur de la Fondation Brenthurst ; la directrice d'African Rights, Rakiya Omaar ; et la présidente du Murray Edwards College, au New College de l'Université de Cambridge, Dame Barbara Stocking.

Nestor N'Gampoula

Les Dépêches de Brazzaville
Musée Galerie du Bassin du Congo
84, bld Denis Sassou N'Guesso,
Immeuble les Manguiers- Mpila-Brazzaville
République du Congo

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le vernissage, avec succès, de l'exposition de la danse initiatique « Kiebé-Kiebé », le 9 octobre 2012 à Brazzaville (CONGO), le Musée-Galerie du Bassin du Congo organise, le 9 septembre 2013, en partenariat avec le Musée Afro-brésilien (MAFRO) de l'Université Fédérale de Salvador de Bahia (BRÉSIL) à 18h30, le vernissage de la première exposition internationale de cette danse du Congo, pratiquée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Cette première exposition internationale « Kiebé-Kiebé » se poursuivra jusqu'au 29 novembre 2013. Elle est placée sur le thème : « Le Kiebé-Kiebé, danse initiatique du Congo-Brazzaville ».

D'éminentes personnalités du Congo et du Brésil apporteront leur soutien à cet événement hautement culturel qui témoigne de la solidité des liens entre les peuples brésilien et congolais à travers une histoire commune.

Le Musée-Galerie du Bassin du Congo, qui a la noble ambition de faire découvrir le « Kiebé-Kiebé », en dehors du Congo, entend exposer au monde, ce côté ancien et profond de l'histoire du Congo, qui mêle curiosité et connaissance, sachant qu'un peuple sans repère ne saurait construire son avenir. C'est ainsi que le Musée-Galerie du Bassin du Congo se propose d'organiser la seconde édition de cette exposition internationale à Cuba en 2014.

Cette initiative affirme avec force la volonté du Congo de promouvoir, sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la visibilité des danses traditionnelles, d'affermir et d'approfondir la coopération culturelle et artistique entre les peuples.

Musée-Galerie du Bassin du Congo.
Contact : 00 (242) 06 691 83 22.

Programme des obsèques relatifs au décès de Jean Ganféré



Les enfants Ganféré : Ganféré Mbola Ygany, Yves-Blandis Ganféré, Garcia Ganféré, Lelas Ganféré, Ganféré Mbola, Ganféré Kevin, Ganféré Obo, Ganféré Koukou, Janite Ganféré informant parents, amis et connaissances que les obsèques de leur père, Jean Ganféré décédé le dimanche 25 août à 20h 25 se dérouleront comme ce qu'il suit.
Vendredi 6 septembre
9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
11h00 : recueillement au domicile familial sis au n° 53, rue cité des 16 Mikalou Talangaï.
14h00 : départ pour le cimetière privé la Grâce
17h00 : fin de cérémonie.

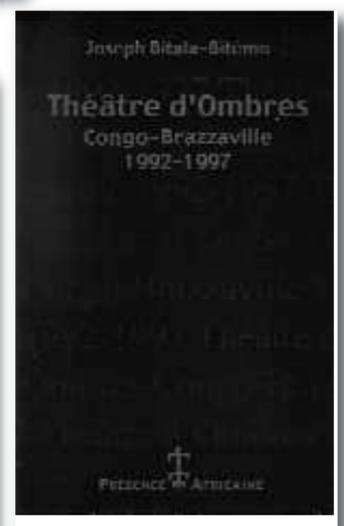
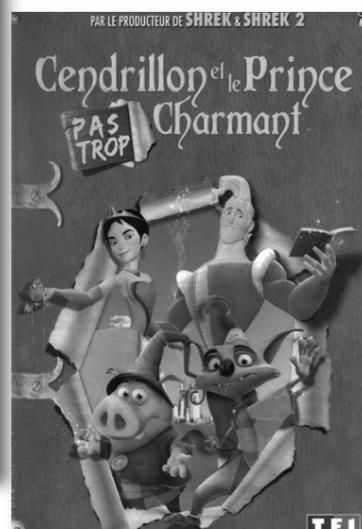
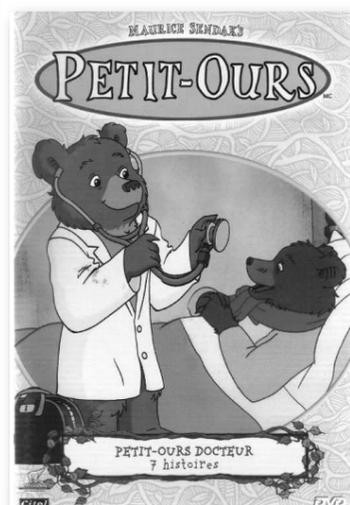
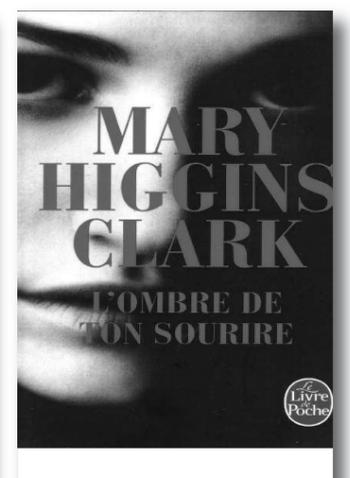
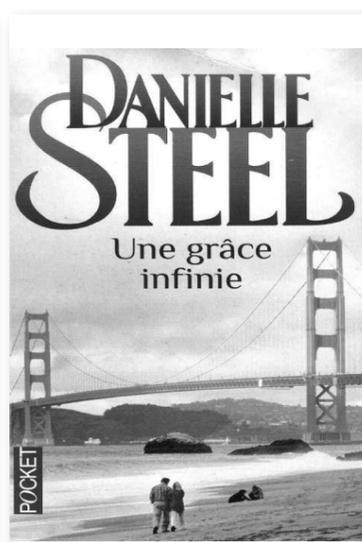
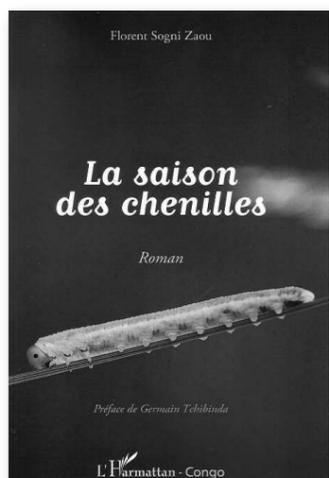
NÉCROLOGIE

La veuve Onzé et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son fils aînés André Onzé alias « Suspect » survenu le vendredi 31 Août à Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis, avenue des beaux parents au 17, rue Saras Potopoto. Brazzaville.
Le programme des obsèques est prévu pour le jeudi 05 septembre 2013.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



ÉGYPTE

La justice a recommandé la dissolution des Frères musulmans

Selon des sources dignes de foi, un tribunal se prononcera le 12 novembre sur ce dossier alors que la confrérie a déposé en mars dernier ses statuts auprès des autorités intérimaires en tant qu'ONG.

La dissolution des Frères musulmans a été recommandée le lundi 2 septembre par la justice. Fondé en 1928 et officiellement interdit depuis 1954, ce mouvement s'était constitué en ONG pour répondre à ceux qui l'accusaient de n'avoir aucun statut légal. C'est dire que la confrérie a fonctionné dans une illégalité totale jusqu'à la chute du régime d'Hosni Moubarak en février 2011. Il en a résulté la victoire des islamistes aux élections générales qui ont porté ses partisans au pouvoir. Ainsi, Mohamed Morsi, issu de la confrérie, a été élu à la magistrature suprême avant d'être destitué le 3 juillet par l'armée.

Le 1er septembre, les autorités intérimaires du pays ont renvoyé le président déchu et 14 autres personnes à un tribunal criminel pour répondre d'accusations d'incitations à la violence contre des civils, portées contre sa personne. Toutes les personnes poursuivies dans cette affaire appartiennent à la confrérie des Frères musulmans, le principal groupe politique qui soutient Mohamed Morsi. Le procureur général, Hesham Barakat, a indiqué que l'ancien président était poursuivi non seulement pour avoir incité à la violence, mais aussi pour des meurtres dans la zone d'Itihadyah près du palais présidentiel le 5 décembre 2012, alors que ses opposants manifestaient suite à sa déclaration présidentielle qui lui a donné les pouvoirs absolus.

Mohamed Morsi fait par ailleurs l'objet d'une enquête sur les circonstances de son évasion de prison lors de la révolution du Nil qui s'était soldée par la chute d'Hosni Moubarak. Il est notamment accusé de meurtre et de conspiration avec le groupe palestinien du Hamas lors de cette évasion.

Outre l'envoi de Mohamed Morsi et de ses partisans en justice, le gouvernement de transition a désigné une nouvelle Assemblée constituante, où ne siège presque aucun islamiste. Celle-ci dispose d'un délai de 60 jours pour réviser la Loi fondamentale adoptée l'an passé par un parlement dominé par les Frères musulmans. Les 50 membres de cette institution vont examiner les amendements à la Constitution proposés par un panel d'experts qui avaient été désignés par décret. Il s'agira de retirer de la Constitution actuelle, les articles influencés par l'islam et de lever aussi l'interdiction faite aux fonctionnaires de l'époque Moubarak d'assumer des responsabilités publiques. Des observateurs au Caire estiment que le projet de Constitution préservera le statut privilégié de l'armée, qui n'est pas soumis au contrôle des pouvoirs civils.

Nestor N'Gampoula

IMMIGRATION

Les ressortissants de la RDC au Congo s'organisent

Le statut et le règlement intérieur, que les ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) vivant en République du Congo (RC) viennent d'adopter, ont été remis à leur ambassadeur Christophe Muzungu.

La mission de rédiger ces textes organiques avait été confiée par Christophe Muzungu à une commission présidée

règlement intérieur, nous allons dorénavant les organiser. On va élire un président à Brazzaville et, un peu plus tard, un président national et un bureau de treize membres. Ce bureau aura pour mission d'aider les Congolais de la RDC à s'organiser dans le pays d'accueil. Nous avons pris des membres dans les diverses

ces textes en français, en lingala ou en kituba », a déclaré le président de la commission, Basile Kobanga.

Expliquant la nature de ces textes, il a souligné que le règlement intérieur en particulier précisait la manière de fonctionner des responsables de la RDC en RC. Par exemple, dans le pays d'accueil, la personne doit être en possession d'une carte consulaire, d'une attestation de domicile ou bien de la carte de recensement à obtenir au commissariat central. Elle peut avoir, le cas échéant, une carte de séjour lui permettant d'être en règle à la fois avec son ambassade, son pays d'origine et son pays d'accueil.

Christophe Muzungu a félicité les membres de cette commission pour la qualité du travail accompli avant de les informer que le conseiller Kitoko, chargé de la colonie, mettra en place la commission électorale indépendante. « Il faut procéder à l'élection du président de la colonie de Brazzaville. Ensuite, vous ferez un tour dans les départements du Congo. Forts de cela, dans les mois qui suivent, vous organiserez la deuxième élection, qui est celle du président de la colonie de la RDC au niveau national », a-t-il conseillé.

Bruno Okokana



L'ambassadeur Christophe Muzungu entouré de ses collaborateurs. (© DR)

par Basile Kobanga. « Au niveau de la colonie, nous étions désorganisés. Pendant très longtemps, on n'a pas fait d'élections. À travers les nouvelles dispositions contenues dans le

associations de la RDC basées en RC. Mais en dehors des associations, il y a aussi des représentants d'arrondissements, c'est-à-dire des indépendants. C'est à eux d'aller vulgariser

CÔTE D'IVOIRE

Reprise imminente du dialogue politique gouvernement-opposition

Le dialogue politique entre le gouvernement ivoirien et l'opposition reprendra de façon imminente, a appris Xinhua, lundi, auprès des acteurs de l'opposition, membres du Cadre permanent de dialogue (CPD).

« Nous avons été convoqués pour une rencontre vendredi à la Primature sous la conduite du Premier ministre. Nous y allons avec un esprit d'ouverture à la discussion », a révélé le leader de Cap Unir pour la démocratie et le développement (CAP UDD), Gervais Coulibaly. « Nous nous inscrivons tous dans une logique de paix. Nous allons faire en sorte d'éviter la situation qui est arrivée à la Côte d'Ivoire en 2010 », a-t-il déclaré.

Le leader du Renouveau pour la paix et

la concorde (RPC) Henriette Lagou a pour sa part indiqué qu'elle reprend le dialogue avec le gouvernement « avec joie ». « Nous reprenons le dialogue suite à la libération de nos frères du Front populaire ivoirien (FPI, parti de l'ex-président Laurent Gbagbo). Notre souhait est que tous les exilés puissent revenir et que tous les prisonniers pro-Gbagbo puissent recouvrer la liberté », a-t-elle noté.

Lors d'une cérémonie officielle le 7 août dernier, le Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan, avait annoncé la poursuite du dialogue entre le gouvernement et l'opposition. Pour lui, des avancées importantes avaient déjà été obtenues, avec notamment l'institution du cadre permanent de dia-

logue. « Nous avons maintenu le contact avec le Front populaire ivoirien (FPI, parti de l'ex-président Laurent Gbagbo) et le gouvernement continue de tendre la main à nos frères de l'opposition », avait noté le Premier ministre.

De l'avis de celui-ci, le dialogue tire son importance dans le fait qu'il permettra d'aplanir les divergences, l'objectif visé étant d'arriver à la normalisation définitive de la vie politique du pays. Plusieurs observateurs ont exprimé leur confiance en une reprise du dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition, qualifiant la récente libération de 14 détenus pro-Gbagbo par la justice ivoirienne d'« acte fort ».

Xinhua

IN-MEMORIAM

Suite à la disparition brutale de son frère Joseph Ibara « Etus » agent Mégastore décédé le 6 septembre 2012 à Pointe-Noire, Hardin Banda, Letisya Opala, Pascal Ibibi, Ludovic Ibara, Laré Apouassa et Osseté Gassaki Djo à Pointe-Noire, Abraham Okondza, Michel Tsambi, Edgard Osseté, Brigitte Osseté, Alain Osseté et Jean Roger Osseté à Brazzaville, Pauline Banda à Impfondo, invitent les parents, amis et connaissances de bien vouloir prendre part à une messe d'action de grâce qui sera dite en sa mémoire le 08 Septembre 2013 en l'église Christ-Roi de Loandjili à 10 heure.



ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.S.A. WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

CONCERTATIONS NATIONALES

Le Moco plaide pour une participation efficiente de la diaspora

Tout en soutenant le dialogue entre Congolais, son sempiternel credo, cette association milite, par ailleurs, pour un gouvernement d'ouverture devant se poser comme une alternative à l'immobilisme décrié du gouvernement actuel.

La représentation de la diaspora aux concertations nationales préoccupe au plus haut point le Mouvement pour le Congo (Moco) qui plaide pour qu'elle ait un soubassement politique. La diaspora congolaise ayant des revendications éminemment politiques, Tony Bolamba estime que l'occasion est donnée aux Congolais de l'étranger qui s'opposent au gouvernement en place d'exprimer librement leurs préoccupations en vue de cerner les contours de leurs revendications. Pour parvenir à un échange de qualité, le président du Moco plaide pour un choix sélectif des délégués de la diaspora dans les rangs desquels se retrouvent de nombreux opportunistes. Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, il fustige

la tendance à marginaliser certains compatriotes au profit des accointances tribales ethniques sur fond des intérêts obscurs. « Nous sommes surpris de voir des gens qu'on ne connaît pas venir parler des problèmes de la double nationalité comme si c'est l'unique centre d'intérêt des Congolais de l'étranger », fait-il observer. Pour lui, l'attitude des membres du gouvernement qui passent presque inconnus lors de leur déplacement en Europe laisse supposer qu'il existe effectivement un problème d'ordre politique entre le gouvernement, la diaspora et le chef de l'État qu'il faudrait absolument résoudre à travers les dites concertations. « Moi, je ne suis pas un activiste-combattant, mais un politique. Notre association est reconnue en tant que tel en France. Raison pour laquelle on nous as-



Tony Bolamba, président du Moco socie lorsqu'il s'agit de débattre des questions touchant à la politique de la RDC.

Pour un gouvernement d'ouverture
Tout en soutenant le dialogue entre Congolais, son credo de toujours, Tony Bolamba prône un gouvernement d'ouverture de-

vant se poser comme une alternative à l'immobilisme décrié du gouvernement Matata. « Je ne dis pas que l'actuel gouvernement est incapable, mais il brille dans l'inertie. À un moment de la vie, lorsqu'on se sent coincé, il faut savoir faire appel à d'autres compétences pour avancer », martèle Tony Bolamba plus que jamais convaincu de l'intérêt pour le pays d'associer d'autres intelligences eu égard aux enjeux à faire face. Il nuance cependant : « Un gouvernement d'ouverture ne veut pas dire débauchage ». Pour soutenir son argumentaire, le président du Moco évoque le cas de Nicolas Sarkozy qui a fait appel à Bernard Kouchner, un ténor de la gauche, pour en faire son ministre des Affaires étrangères. Mémement pour Barak Obama dont l'appareil sécuritaire est composé des républicains. Sur la même lancée, l'interlocuteur des Dépêches de Brazzaville trouve aberrant de parler d'un gouvernement de transition pendant qu'il existe des institutions qui fonctionnent et une majorité qui dirige. L'on ne peut en-

trevoir un tel scénario, dit-il, que lorsque les textes de loi qui régissent le pays sont suspendus. « Or, nous ne sommes pas dans ce cas de figure », constate-t-il. De la même manière, un gouvernement d'Union nationale serait, dans son entendement, sans objet pour autant que feu Maréchal Mobutu a déjà travaillé pour asseoir l'unité nationale qui a toujours existé. « Qu'on soit de la gauche ou de la droite, libérale, socialiste ou communiste, notre dénominateur commun demeure la République », soutient Tony Bolamba.

Ayant opté pour l'efficacité dans le silence qui fait partie de ses méthodes d'action, Tony Bolamba est d'avis que son association a sa place dans les concertations nationales à travers l'action de lobbying qu'elle ne cesse d'amorcer à l'extérieur du pays pour obtenir notamment la condamnation de ceux qui attaquent le pays. « Je préfère beaucoup plus me démarquer à travers des actions plutôt que de faire de grands bruits », a-t-il déclaré en substance.

Alain Diasso

L'UDPS n'entend pas mobiliser la population

Le parti d'Étienne Tshisekedi, qui ne se sent pas concerné par cette rencontre, dit ne pas voir de raison de s'en occuper.

qu'il qualifie de fabulations », est-il noté dans cette mise au point. Le document de l'UDPS a également noté que l'auteur de cet article, Yves



Étienne Tshisekedi

Une mise au point faite le week-end par le secrétariat de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) en charge de l'information note que ce parti n'entend pas mobiliser la population contre les concertations nationales, le jour du début de ces assises, initialement prévu au 4 septembre. Selon ce document, l'UDPS, qui ne se sent pas concerné par cette rencontre, ne voit aucune raison de s'en préoccuper et de mobiliser la population. La réaction signée par Augustin Kabuya est une réplique à un article publié sur le net, qui annonçait une occupation des rues des militants du parti d'Étienne Tshisekedi et la population, le 4 septembre, jour précédemment prévu pour le début des concertations nationales. « L'UDPS vous prie de considérer que l'article écrit par M. Yves Kongolo est sans fondement. M. Augustin Kabuya dément formellement les propos que M. Yves Kongolo lui a attribués

Kongolo, s'illustrerait depuis quelques temps par la diffusion de fausses informations dans le but de manipuler l'opinion. Dans cet article décrié, en effet, l'auteur a annoncé un appel à la mobilisation de la population contre le pouvoir en place et cette rencontre, qui aurait été lancée par le deuxième secrétaire de l'UDPS en charge de l'information et de la communication, Augustin Kabuya, lors d'une réunion tenue à Mombele. On rappelle que les fondamentaux des concertations nationales prévues dans les tout prochains jours continuent à diviser la classe politique congolaise. Étienne Tshisekedi et son parti, UDPS, ainsi que certaines formations politiques et personnalités de l'opposition refusent d'y participer. Alors que certains n'y trouvent pas l'opportunité, d'autres dénoncent certaines prémisses et dispositions, qu'ils jugent contraires à l'esprit de la recherche de la cohésion nationale.

Lucien Dianzenza

CLIMAT DES AFFAIRES

Une expertise africaine pour promouvoir l'arbitrage international

L'Association pour la promotion de l'arbitrage en Afrique profitera du vingtième anniversaire de la signature du traité créant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) pour lancer un colloque sur le thème « L'arbitrage en matière commerciale et des investissements en Afrique », du 31 octobre au 1^{er} novembre à Yaoundé, au Cameroun.

Très peu de spécialistes en arbitrage en matière commerciale et des investissements viennent d'Afrique, particulièrement dans sa partie subsaharienne. Aussi les spécialistes contactés pour la réussite du colloque viennent-ils, entre autres, du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements de Washington (États-Unis), de la Cour permanente d'arbitrage à la Haye, de la Cour internationale d'arbitrage à Paris mais aussi parmi les experts européens.

Plusieurs autres paramètres ont contribué au choix de la thématique. D'abord, il y a le nombre de plus en plus élevé des pays africains qui s'ouvrent à l'économie de marché, et s'impliquent davantage dans le commerce international. Cette évolution place désormais la question de la sécurité juridique des investissements nationaux et étrangers au cœur du débat sur le processus d'intégration économique de la région. Comme l'a constaté l'Ohada, cette problématique a toujours été la priorité des autorités publiques africaines au cours des vingt dernières années. Selon elle, au fil des années, l'arbitrage est resté le mode approprié de règlement des différends d'ordre contractuel. Ainsi les signataires du Traité Ohada ont-ils choisi de le promouvoir.

Au-delà, l'on a aussi évoqué un autre paramètre non négligeable : la diversification de l'offre d'arbitrage en Afrique. En effet, selon un constat de terrain, les parties africaines sont davantage encouragées à participer à l'arbitrage international pour régler leurs litiges commerciaux. Face à cette tendance encourageante, le continent ne pourrait que mieux profiter de la prolifération des centres d'arbitrage en Afrique en renforçant ses connaissances en la matière.

Le colloque vise principalement à renforcer les capacités des participants en matière d'arbitrage commercial et des investissements. Sur le plan des objectifs spécifiques recherchés, les travaux permettront aux participants d'analyser les interactions entre la justice étatique et la justice arbitrale en Afrique, de mieux connaître l'exécution forcée des sentences arbitrales en Afrique, de maîtriser l'arbitrage des investissements du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements ou encore d'être mieux informé sur les spécificités du règlement d'arbitrage élaboré par la Commission des Nations-Unies pour le droit du commerce international. Les objectifs visés concernent aussi une meilleure appréhension de la mise en œuvre de la Cour commune de justice et d'arbitrage, et une familiarisation avec l'arbitrage, dans le cadre des activités financées par le Fonds européen pour le développement. Le public-cible est constitué des magistrats, avocats et auxiliaires de justice, des juristes d'entreprises, des opérateurs économiques et des chercheurs.

Laurent Essolomwa

CENTRE DREAM

La structure confrontée aux difficultés d'énergie électrique

Le centre assure la prise en charge globale et gratuite des personnes vivant avec le VIH.

du sida, il est confronté au problème d'énergie électrique. Ce qui constitue, à en croire le coordina-

teur, le Dr Julien Neze, une difficulté majeure pour ce centre. Car, ajoute-t-il, il était entendu que le gouvernement nous exempte des frais liés à l'utilisation de l'énergie électrique mais hélas, jusqu'à ce jour, le centre continue à payer les factures de la Snél qui coûtent d'ailleurs cher alors que nous disposons d'une ligne électrique qui nous est propre. « Si le gouvernement nous exonère en ce qui concerne le paiement des factures de la Snél, nous pourrions affecter cet argent à la prise en charge nutritionnelle des personnes vivant avec le VIH parce que dans la plupart de cas, ces malades sont sans revenus », a indiqué le Dr Julien Neze tout en soulignant que le centre est également confronté aux difficultés dues au transfert des malades dans les grandes formations médicales. « Ici, nous assurons la prise en charge gratuite des malades, mais lorsqu'il faut les transférer dans un autre hôpital, on leur demande de payer les frais alors qu'ils n'ont pas des moyens de prendre en charge leur traitement, à cause de cette situation la plupart de malades sont contraints d'abandonner le traitement... », a-t-il regretté. Informé de tous ces desiderata lors de sa visite dans ce centre, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a prêté une oreille attentive aux doléances du gestionnaire dudit centre. Il promet ainsi d'accélérer le dossier pour que les engagements pris par le gouvernement soient honorés. « Nous allons tout faire pour appuyer et accompagner le centre Dream », rassure le Dr Félix Kabange Numbi qui s'est impressionné par le travail abattu par le centre Dream.

Aline Nzuzi



Le ministre de la Santé publique (au milieu) suivant les explications du coordinateur du centre Dream

Depuis son inauguration en 2011 jusqu'à aujourd'hui, ce centre situé au quartier Bibwa dans la commune de la N'Sele a assisté six cent dix-huit malades dont quatre cent quatre-vingt-onze sous traitement anti-rétroviral et réalisé près de cinq mille tests de dépistage volontaire.

Malgré les efforts que déploie ce centre qui assure un traitement ambulatoire aux malades atteints

teur, le Dr Julien Neze, une difficulté majeure pour ce centre.

Car, ajoute-t-il, il était entendu que le gouvernement nous exempte des frais liés à l'utilisation de l'énergie électrique mais hélas, jusqu'à ce jour, le centre continue à payer les factures de la Snél qui coûtent d'ailleurs cher alors que nous disposons d'une ligne électrique qui nous est propre. « Si le gouvernement nous

RDC

Le CICR préoccupé par les tirs d'obus à l'est du pays

L'agence humanitaire appelle les parties en conflit à faire une distinction nette entre les parties civiles et les membres des groupes ou forces armées.

Dans un communiqué de presse, le comité international de la Croix-Rouge (CICR) se dit préoccupé par les tirs d'obus qui ont touché les zones habitées dans la ville de Goma, à l'est de la RDC ainsi que dans la localité frontalière de Gyseni, au Rwanda. Selon ce communiqué, ces affrontements se poursuivent également dans d'autres territoires du Nord-Kivu, notamment à Nyiragongo et Rutshuru.

Chef de la sous-délégation du CICR à Goma, Rachel Bernhard s'est exprimé en ces termes : « le fait que des zones densément peuplées soient touchées par des obus est particulièrement inacceptable. Nous rappelons à toutes les forces en présence que le droit international humanitaire interdit les attaques qui ne sont pas dirigées contre un objectif militaire déterminé et que la population civile et les biens civils doivent être protégés ». Le CICR appelle les parties en conflit au respect et à la protection de la population civile. « Toute personne ne participant pas, ou plus, directement aux hostilités doit être respectée et protégée. Les malades et les blessés de guerre civils ou militaires doivent être recueillis et soignés, sans distinction de caractère défavorable. Ils doivent recevoir les soins médicaux qu'exige leur état. L'intégrité physique et la dignité des personnes privées de liberté doivent être respectées », souligne ce communiqué.

Pour y parvenir, Rachel Bernhard a annoncé la poursuite du dialogue avec toutes les parties en conflit pour leur rappeler leurs obligations de respecter le droit international humanitaire et de prendre toutes les mesures et précautions nécessaires pour protéger les populations civiles. En collaboration avec le personnel congolais de l'hôpital de Ndosho, le CICR apporte une assistance médicale en médicaments, pansements, substituts de plasma ainsi que du matériel médical parmi lequel du matériel de suture a été fourni à l'hôpital militaire Katindo de Goma. À l'extérieur de la ville, les équipes du CICR sur le terrain continuent de porter assistance en eau et en vivres à des communautés plus isolées par les conflits, notamment dans le territoire de Masisi.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

la politique nationale sur l'hygiène et l'assainissement sur le point d'être finalisée

Le document sera fin prêt d'ici la fin du mois de novembre de l'année en cours.

Le premier draft de cet important document qui va régir les secteurs de l'hygiène et de l'assainissement de 2013-2017a été concocté au terme d'un atelier national sur l'élaboration de la dite politique organisé par le ministère de la Santé publique par l'entremise de sa Direction nationale de l'Hygiène dans la salle Musée du jardin botanique dans la province du Bas-Congo.

La première mouture de cette politique nationale de l'hygiène et d'assainissement, explique le directeur national de l'hygiène, le Dr Mavard Kwengani, sera remise aux consultants pour qu'ils puissent intégrer les différentes contributions des participants qui ont été formulées lors de l'atelier. Ensuite, le document nous sera renvoyé pour un deuxième draft très avancé autour duquel nous allons encore nous réunir, cette fois-là, les différents partenaires techniques et financiers apporteront aussi leur contribution, ce n'est qu'après cet exercice qu'on pourra mettre une dernière main pour voir si

le document est conforme pour qu'enfin qu'il soit présenté au ministre de la Santé publique et aux autres ministres intéressés par la question d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Notons qu'il était temps d'actualiser les documents qui régissaient les secteurs de l'hygiène et d'assainissement car ils ne répondaient plus aux normes du contexte actuel. Et selon le conseiller du ministre de la Santé publique chargé d'études et des questions juridiques, Me Jean-Claude Tshibangu, son ministère est engagé sur cette voie.

Néanmoins, il a reconnu que la caducité des textes légaux et réglementaires en la matière n'ont pas permis de prendre des mesures adaptées aux conditions de vies actuelles de la population. En sus de cela, il y a la difficulté de mise en œuvre des activités en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, le fait que la prise des mesures coercitives en la matière a été privée de leur action ainsi que le chevauchement entre les différents acteurs de ces secteurs à cause d'une régulation inadaptée.

A.Nz.

ENJEU SÉCURITAIRE À L'EST

Le Rwanda sur le pied de guerre

D'après le ministre rwandais des Affaires étrangères, son gouvernement se préparerait à défendre ses citoyens et son territoire tout en poursuivant le chemin politico-diplomatique de concert avec la région.

Les nouvelles en provenance du front ne sont guère rassurantes. Alors qu'il est annoncé pour ce 5 septembre à Kampala un sommet extraordinaire des chefs d'État de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs, à la frontière rwando-congolaise, le risque d'escalade entre la RDC et le Rwanda est perceptible. D'après plusieurs sources concordantes, le Rwanda aurait renforcé sa présence militaire ces derniers jours au niveau de la ville frontalière de Gisenyi. À en croire des témoins cités par l'AFP, cette présence militaire rwandaise se fait de manière discrète. Au niveau de la colline surplombant cette ville, des chars se seraient positionnés notamment sur le Mont Rubavu avec des canons tournés vers le territoire congolais. On y trouve un peu de tout. Pour parer à toute éventualité, le Rwanda aurait déployé tout son arsenal militaire. Blindés, hommes, gros camions et armes lourdes

seraient mis en contribution.

Interrogée à ce sujet, la ministre rwandaise des Affaires étrangères n'a pas démenti le fait que son pays se trouvait en état d'alerte. Louise Mushikiwabo continue d'alléger que son pays « est préparé à défendre ses citoyens et son territoire, tout en poursuivant le chemin politico-diplomatique de concert avec la région ». Cette situation fait suite à la reprise il y a quelques semaines des hostilités entre les Fardc et le M23 sur fond de bombardements entendus de part et d'autre de la frontière. Le gouvernement rwandais continue d'accuser les Fardc d'avoir intensifié les bombardements délibérés ces derniers temps sur le territoire rwandais en le prenant pour cible. Une trentaine d'obus tirés à partir de la RDC auraient fini leur course sur le territoire rwandais, confirment des sources officielles rwandaises. Déjà, les autorités rwandaises ne cachaient pas leur menace d'entrer éventuellement en guerre contre la RDC en guise de représailles évoquant des « provocations » de la part du Congo voisin. Avec ce renforcement militaire, il va sans dire que le Rwanda se pré-

pare d'ores et déjà à répondre au coup par coup à toute attaque qui proviendrait hors de ses frontières.

Du côté de la RDC, aucune réaction officielle n'est encore enregistrée à ce jour par rapport à ces derniers développements. Exhortation est cependant faite au Rwanda de se conformer à ses engagements contenus dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba de ne pas apporter aide et appui au groupe armé M23 qui est une force négative. Appuyées par la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco, les Fardc qui sont sur une bonne dynamique après leur dernier succès militaire sur le M23 sont dans l'expectative. Entre-temps, la Monusco, à en croire l'envoyée spéciale du secrétaire général de l'ONU dans la sous-région des Grands lacs, serait disposée à repousser une nouvelle attaque si jamais elle se déclarait. « Je crois que maintenant s'il y a une autre attaque, on peut la repousser de manière beaucoup plus forte parce qu'on a maintenant acquis l'expérience d'un travail en équipe », a déclaré Mary Robinson depuis Goma où elle séjourne depuis lundi.

Alain Diasso

Werrason en Featuring avec Mohombi

Les deux artistes ont collaboré sur le titre « I found a way » produit par le label La Clique Music.

La sortie du clip est annoncée pour le 9 septembre. C'est au mois de juin dernier que Werrason a signé avec La Clique Music, Label de son jeune confrère musicien Mohombi. Ce dernier est actuellement une des stars mondiales incontestées de la Pop music et du RnB. La chanson « I found a way » a été enregistrée à Kinshasa. Le clip a été tourné en Suède. Werrason avait effectué le déplacement de la capitale suédoise afin de participer à ce clip susceptible de lui donner une nouvelle visibilité sur la scène internationale.

Mohombi Nzasi Mopoundo, de son vrai nom, a été propulsé sur la scène internationale après avoir signé avec le label du producteur RedOne. Leur collaboration a donné naissance au désormais célèbre tube « Bumpy Ride » sorti en 2010. RedOne est celui qui a



Une des photos lors du tournage du clip « I found a way »

fait connaître au monde entier la chanteuse Lady Gaga et lui a écrit ses plus grands tubes tels que « Poker Face » et « Bad Romance ». Mohombi enchaîne actuellement les tournées internationales et collabore avec les grandes figures de la planète RnB (Nelly, Akon, Nicole Scherzinger, etc.)

La Clique music est un label indépendant spécialisé dans le développement des artistes et la production d'événements. Bien qu'encore jeune, la structure compte néan-

moins à son actif plus de deux millions de ventes globales de chansons contenues dans des albums qui atteignent les sommets des hit-parades. Le label collabore constamment avec les artistes, producteurs et auteurs-compositeurs, vainqueurs des Grammy Awards et MTV Awards. La Clique Music a ouvert un bureau à Kinshasa afin notamment de promouvoir la musique congolaise et de détecter de nouveaux talents.

Dani Ndungidi

MUSIQUE

Moli en route pour les 7^{es} jeux de la Francophonie

Avant de prendre l'avion dans la soirée du 2 septembre, le jeune chanteur kinois, porte-étendard de la chanson congolaise à Nice, a donné une restitution de son spectacle le 29 août au Centre Wallonie-Bruxelles.

surprenante avant de la communiquer avec chaleur au public. Moli fait partie de ceux-là. Le jeune chanteur sa guitare en bandoulière à l'expression toujours joyeuse ne manque pas d'attirer la sympathie du public.

l'un des airs interprétés, il a soutenu aux *Dépêches de Brazzaville* qu'il est surtout question de « la femme qui se bat tous les jours pour le mieux-être de la société. Elle dit toute sa souffrance qui, paradoxalement fait également partie de sa joie de vivre ». Outre l'hommage ainsi rendu à la Congolaise, car ici c'est d'elle qu'il s'agit tout particulièrement, Moli parle aussi au nom de son continent. « L'Afrique a encore des valeurs qui doivent être propulsées, elle a besoin de trouver de l'assurance et mérite de la considération », a-t-il dit.

Et musicien de renchérir : « La terre, le monde est notre patrie commune ».

La contribution que le jeune musicien a le devoir d'apporter pour porter son Afrique à s'attribuer une place de choix sur le plan mondial, pense-t-il, l'oblige à préserver sa « personnalité africaine ». Et Moli d'expliquer : « Même si certains titres sont en français, dans les textes, je glisse toujours des mots en lingala pour ne pas brouiller mon identité ».

Une manière de dire combien reste vivace son attachement à sa culture et à son continent.

Moli s'en va à Nice alors qu'il vient d'entamer une nouvelle phase de sa jeune carrière musicale en solo. En effet, poulain de Jean Goubald qu'il arrive encore souvent d'accompagner sur scène, il vient tout juste de lancer sur le marché son premier single, Engambe ya Djo. Méconnu du grand public certes, il a le talent nécessaire pour river les yeux de Kinshasa sur sa musique. Le clip diffusé sur le petit écran où il apparaît au côté de son mentor devrait lui apporter une certaine notoriété ou du moins, chose certaine, le révéler à un public plus large que les habitués des centres culturels et autres cadres privés de la ville où il a coutume de se produire.

Nioni Masela



Moli lors de la restitution de son spectacle au Centre Wallonie-Bruxelles

Sur scène, dans la Salle Brel, Moli s'en donnait à cœur joie comme d'habitude. Le lien fusionnel entre l'artiste et sa musique était perceptible une fois encore. C'est accompagné de son orchestre, composé à l'occasion de cinq musiciens, que le jeune chanteur se rendra à Nice. Ses compagnons d'armes ne sont autres que Mijo Mpuisani au piano, Yves Karim à la basse, Paulin Lukombo à la batterie et Chimelle Folo dont la voix est bien assortie à la sienne dans les chœurs quand elle n'ose pas certaines appréciables escapades. Il est des musiciens qui, sur scène, fusionnent avec leur musique, communiquent avec elle de façon

Le court répertoire du jeune artiste préparé pour sa prestation en France est composé de Mbalo, Un bonheur nous attend, Terre écoute mon silence et Moyindo ya ngolo, à peine quatre titres. En vingt minutes, le public laissé sur sa soif jeudi dernier avait suivi là l'intégrale du spectacle que Moli avait peaufiné pour les 7^{es} jeux de la Francophonie. Présenté à moins de dix jours de son futur show niçois, il avait l'approbation de l'assistance.

Talentueux et à l'aube d'une carrière prometteuse, Moli prend partie pour la cause féminine et affirme s'être constitué en « interprète et défenseur de la femme ». Dans Terre écoute mon silence,

ÉLECTIONS À LA LINAFOOT

Les noms des candidats connus

Parmi les candidats à la présidence de la Ligue nationale de football (Linafoot), on note la présence du président sortant Guilbert Yav Tshibal. Et l'on remarque que les mêmes personnes ont postulé à pratiquement tous les postes pour ce scrutin fixé au 7 septembre à Kinshasa.

Le secrétariat national de la Linafoot a publié, le 31 août, le nom des candidats retenus à différents postes en prévision des élections. En effet, la tenue de l'assemblée générale extraordinaire électorale de l'instance organisatrice du championnat national de football fixée au 7 septembre à Kinshasa. Le comité de gestion attendu sera composé de onze personnes dont quatre membres pour un mandat de quatre ans. L'on remarque qu'il n'y a pas de femme candidate à un quelconque poste.

Trois personnes briguent le poste du président du comité de gestion de la Linafoot, le président sortant Guilbert Yav Tshibal, Konde Luamba et Simon Kayoyo Umbela. Deux candidats se disputent le poste de premier vice-président, Jean-Claude Booto Lueto et Jean Kamwena Lubamba (qui fait partie du comité actuel mis sur pied par la Fédération congolaise de football association). L'on note que Yav Tshibal a dirigé la Linafoot depuis deux ans, avec des résultats assez mitigés, surtout en son deuxième mandat avec un championnat national qui n'est pas allé jusqu'à son terme, stoppé à la fin de la manche aller. Au poste de deuxième vice-président, on retrouve à nouveau Jean-Claude Booto Lueto, Simon Kayoyo déjà candidats à d'autres postes, Alex Kande Kalombo et Célestin-Fabien Mpoyi Mwayaba. Six personnes postulent à la troisième vice-présidence Banza Lambert (ancien secrétaire de la Linafoot), Jean-Claude Booto Lueto, Alfred Boloki Bin Mubiala, Delphin Kikuni Yanu, Abdon Mayombo Kangela et José Wombe Dihundju. Les candidats au secrétariat national sont Banza Lambert, Ilunga Katshimanga Moise, Kikuni Yanu Delphin, Konde Luamba, Tutonda Kayilu André et Wombe Dihundju José.

Au poste de secrétaire national adjoint, il y a Luzizila Mbala Antoine, Ongona Nombe Padon, Tutonda Kayilu André, Wombe Dihundju José, Kikuni Yanu Delphin et Ilunga Katshimanga Moise. À la trésorerie, on note les candidatures de Moise Ilunga Katshimanga, de Jeff Kapondo Katanga et Claude Mbale Kadishi. Enfin, il y a quinze candidatures aux postes de membres : Banza Lambert, Bakulu Bakisa, Boloki Bin Mubiala Alfred, Mbale Kadishi Claude, Ilunga Katshimanga Moise, Kikuni Yanu Delphin, Kabasele Beya Mutamba Gustave, Kande Kalombo Alex, Tutonda Kayilu André, Luzizila Mbala Antoine, Liyambi Mopepe Jean-Claude, Mpoyi Mwayaba Célestin-Fabien, Mayombo Kangela Abdon, Ongona Nombe Padon et Tshaba Kabwe Simon-Charles.

L'on se rend compte que les mêmes personnes ont postulé à pratiquement tous les postes. Initialement programmée pour le 25 août, cette élection a été reportée au samedi 31 août, ensuite au 7 septembre pour des raisons financières.

Martin Enyimo

CONFLIT FONCIER

Le tribunal juge non fondé l'appel de la prévenue Élysée Konde

La succession Lema Wa Luemba s'évertue d'ores et déjà à obtenir la matérialisation de cette décision judiciaire en saisissant les autorités compétentes.

Lentement mais sûrement, l'on tend vers le dénouement de l'affaire opposant la succession Lema Wa Luemba Lembe représentée par José Kola Nzau en qualité de liquidateur à Élysée Konde Buadi inscrite sous RMP 85397/pro 22/Jok. Des sources judiciaires, il nous revient que le tribunal de grande instance de Kalamu siégeant en matière répressive au second degré où le dossier avait été transmis en appel vient de rendre son verdict. Au cours de l'audience du 31 juillet dernier, un jugement avait été prononcé, lequel jugement condamne Élysée Konde tout en confirmant celui entrepris en liminaire dans toutes ses dispositions. Il ressort de ce jugement au second degré dont les *Dépêches de Brazzaville* se sont procuré une copie que l'appel interjeté par Élysée Konde a été jugé recevable mais non fondé. Le jugement confirme le statut de liquidateur de la succession dont se prévaut José Kola tel qu'acté lors du conseil de famille du défunt tenu le 15 avril 2013 et déclare non conforme l'action en tierce opposition initiée par Élysée Konde. Une démarche qui, d'après le tribunal, n'est pas suspensive de l'exécution du jugement. C'est sur ces entrefaites que la famille Lema

s'évertue à obtenir la matérialisation de cette décision judiciaire en saisissant les autorités compétentes. Tout l'argumentaire développé par les avocats de la prévenue pour démontrer la justesse de son appel, notamment sur la qualité d'enfant sous tutelle attribuée à Élysée Konde, a été battu en brèche par le camp adverse, apprend-on des milieux concernés. Il en est de même de l'identité controversée attribuée à la défunte Marguerite Lembe présentée comme originaire du Kasai oriental alors qu'il est de notoriété publique qu'elle est de la province du Bas-Congo. Dans leur obstination à innocenter leur cliente, les avocats d'Élysée Konde, à en croire une source proche du liquidateur, sont allés jusqu'à produire une carte d'identité « zairoise » attribuée à la défunte contenant des mentions qui n'existaient guère à l'époque. Dans une lettre du 25 mai 2013 adressée au Procureur général de la République, Buadi Damien, ci-devant oncle d'Élysée Buadi Konde, reconnaît pour sa part qu'à aucun moment de son vivant, la défunte Lema Wa Luemba avait pris Élysée Konde comme un enfant sous tutelle. Il conseille sa nièce de libérer la maison qu'elle continue d'occuper illégalement afin de permettre à la famille de la défunte Lema Wa Luemba de jouir de ce qui lui revient de plein droit. Dossier à suivre.

Alain Diasso

MUSIQUE REGGAE

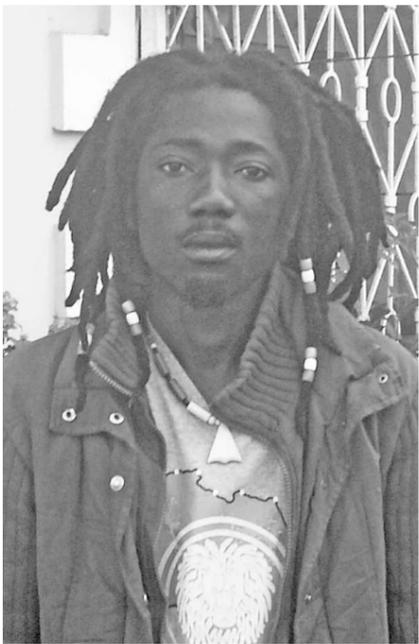
Les Rastafaris préparent leur festival à Pointe-Noire

La première édition du festival Reggae Kongo dia Ntotila se tiendra du 18 au 22 septembre à Pointe-Noire.

Ce rendez-vous culturel qui regroupera les Rastafaris du Congo et ceux d'ailleurs est une initiative de Jah Thiano et son groupe Makeda. Plusieurs groupes rastafaris prendront part à cet événement qui débutera le 18 septembre au village Mbongui à Mpaka avec la soirée dénommée Night Mbongui. Une soirée de percussions autour du feu, agrémentée par les conteurs, les slameurs et les griots. D'autres spectacles auront lieu à l'espace culturel Padiex, le 19 septembre, au Caffé Torino, le 20 septembre, et à l'Iguane Café, le 21 septembre. Cette soirée connaîtra aussi la participation d'un groupe de rock français.

Parmi les groupes attendus à Pointe-Noire, on peut déjà citer : le groupe 360 (France), Jah Wise (Congo-France), Jah Marco (Italie), Daq Man, Bafourous (Brazzaville), Jah Thiano et Makeda, et Diki Dixie (Pointe-Noire). D'autres groupes pourront éventuellement compléter cette liste.

Pour Jah Thiano, l'organisateur, "Reggae Kongo dia Ntotila" vise à revaloriser le reggae qui semble être marginalisé au Congo, particulièrement à Pointe-Noire. Pendant cinq jours, les Congolais vont pouvoir découvrir ce rythme et par la même occasion les Rastafaris qui excellent dans ce genre. « En marge du festival, une conférence-débat aura lieu sur le mouvement rastafari.



Jah Thiano, l'initiateur de ce festival de reggae.

Nous allons l'expliquer au public et lever enfin certaines interrogations et idées fausses qu'on entend ici et là concernant les rastas », a expliqué Thiano. Et d'ajouter : « Notre culture se base sur la croyance en Dieu en faisant sa volonté. C'est un mouvement qui tire son fondement sur l'amour comme le chante Bob Marley dans One Love, (un seul amour, un seul dieu). » Par ailleurs, avec l'appui de la Jeune chambre internationale (JCI), les festivaliers vont pendant le festival, faire un don au centre des mineurs de Mvou-Mvou dans le 2e arrondissement de Pointe-Noire.

Le rastafari : religion et philosophie
Le mouvement rastafari est un

mouvement de pensée messianique originaire des Caraïbes. Son nom vient du ras Tafari Mekonnen (de l'amharique ras) qui signifie tête mais désigne aussi un responsable politique, qui est couronné en 1930 négus d'Éthiopie, roi des rois, lion conquérant de la tribu de Juda, sous le nom d'Hailé Sélassié. Le mouvement rastafari est assimilé par certains à une religion, par d'autres à une philosophie ou un syncrétisme pour ses références à la bible. Les rastafaris conçoivent leur mouvement comme la révélation d'un mode de vie fondé sur la loi et non comme une religion.

De nombreuses personnalités ont inspiré les rastafaris, tels le Jamaïcain Marcus Garvey, né en 1887, émigré à Harlem. Il devient un des premiers meneurs importants de la « cause noire ». Il est considéré comme le premier animateur du mouvement rastafari. Il y a eu aussi, Léonard Percival Howell, l'Éthiopien Hailé Sélassié, qui lors de sa visite en Jamaïque en avril 1966 provoqua un véritable cataclysme. L'accueil triomphal reçu par le souverain fit déborder les autorités jamaïcaines. Cette visite a été pour beaucoup de Jamaïcains, l'occasion de se confronter à différentes croyances véhiculées par le mouvement et de se faire sa propre idée. Ainsi, Rita Marley, observant la main d'Hailé Sélassié, fut persuadée d'y voir les stigmates du Christ. Bob Marley devint rasta cette même année 1966.

Hervé Brice Mampouya

POINTE-NOIRE

La finale Miss foire internationale prévue pour dimanche prochain

Vingt candidates au total vont s'affronter au cours de cette finale qui se déroulera le 8 septembre au parc des expositions de la foire. Cette élection est assez spéciale au regard des conditions exigées pour la participation. En effet, elle est ouverte à toutes les jeunes filles (à partir de 17 ans), quels que soient leur taille ou leur poids. Aucun casting n'a été organisé : les candidates se font juste inscrire. Les sélections se passent sans jury spécifique et c'est le public qui se charge de retenir les finalistes. Ainsi, dix jeunes filles ont déjà été sélectionnées ; cinq d'entre elles ont été retenues sur les 30 qui se sont présentées à la première sélection qui a eu lieu le 24 août. Cinq au-



Les cinq Miss finalistes

tres sur les onze l'ont été à la soirée du 31 août. La gagnante de cette élection organisée par l'agence Press-com recevra la somme de 500.000 FCFA ac-

compagnée de nombreux cadeaux (billets d'avion, téléphones portables élikia,...).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FOOTBALL

Hinda abrite la deuxième édition du tournoi inter-villages

Débutée le 11 août dernier, et organisée par Véronique Loembhet, député de Hinda, la compétition a regroupé près de douze équipes des villages de la localité. Elle s'est poursuivie, le 1^{er} septembre, en présence des autorités civiles et militaires de la communauté urbaine.

Après la première finale qui a opposé il y a quelques semaines, l'équipe du village Ndemouanou à celle du village Tchissoko, rencontre qui s'est soldée par 2 buts à 0 au profit de l'équipe Ndemouanou, la deuxième finale a été remportée ce dimanche par l'équipe du village Mboukou qui a joué contre celle du village Makola. Justifiant à cet effet l'intérêt de ces rencontres sportives, Véronique Loembhet a expliqué que l'organisa-

année. Les activités sportives poussent les jeunes du Congo en général et de la localité en particulier à être toujours en éveil pour un lendemain meilleur au pays », a-t-elle déclaré.

Appréciant l'initiative de la députée, le capitaine de l'équipe du village Mboukou, Brice Bitoumbou, a déclaré : « C'est à travers ce genre de rencontres que l'on pourra distinguer les talents qui sommeillent dans les villages ou les départements du pays. »



Véronique Loembhet remettant le trophée au capitaine de l'équipe de Mboukou

tion de la deuxième édition de ce tournoi consistait à raffermir l'unité des jeunes de Hinda en cette période de vacances afin que ces derniers tournent le dos aux antivaleurs. « Le déroulement de ce tournoi répond aux orientations du président de la République lors de la célébration de la fête nationale de l'indépendance de cette

La fin du tournoi a été marquée par la remise des prix et des trophées aux meilleurs arbitres, joueurs et équipes. La super coupe de l'édition de cette année opposera dans les prochains jours deux équipes championnes, celle du village Mboukou et celle du village Ndemouanou.

Séverin Ibara

JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

Dolisie abritera l'édition 2014

Le chef-lieu du département du Niari sera la deuxième localité du pays à accueillir la compétition, en 2014, après Owando dans le département de la Cuvette.

C'est ce que prévoit le calendrier tournant de l'organisation des Jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU). Les écoliers qui viendront de tous les coins du pays poursuivront leur découverte du Congo profond, l'un des objectifs de la délocalisation de la compétition, à en croire le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Le brassage de la jeunesse, a-t-il poursuivi, figure également parmi ces objectifs.

Les écoles qui prendront part à cette échéance sportive sont celles qui se distingueront lors des jeux sectoriels et départementaux qui seront disputés avant. La date des Jeux nationaux de l'ONSSU 2014 n'est pas déterminée pour l'heure. Seulement, la secrétaire générale de la structure, Solange Ipollo-Koulinka, souhaite tout mettre en œuvre pour que la compétition se joue en juillet prochain. Les athlètes qui n'ont pas obtenu les résultats escomptés à Owando auront donc l'occasion de prendre leur revanche. Le préfet du département du Niari, Jean-Pierre Eko-Lekoba, s'est dit satisfait de la nouvelle avant de promettre que tout sera mis en place pour que la compétition se passe dans de bonnes conditions. Pour ne pas retomber dans les erreurs constatées cette année à Owando, Solange Ipollo-Koulinka a exhorté les inspecteurs sectoriels, les directeurs départementaux des sports et de l'éducation physique ainsi que les secrétaires départementaux de l'ONSSU, à la vigilance. « Les cas de non-respect de la catégorisation, de la qualification des non-scolaires et des Diables rouges ne doivent pas refaire surface à la prochaine édition. Nous devons tous lutter efficacement contre ces dysfonctionnements », a-t-elle insisté.

Évoquant les perspectives de l'ONSSU, le ministre des Sports et de l'Éducation physique a indiqué que le Congo devait se faire une place dans les compétitions internationales scolaires et universitaires. Il s'agit notamment des Jeux de la Fédération africaine et internationale du sport scolaire et universitaire. La nouvelle ère pour l'ONSSU, selon le ministre, devra aussi s'étendre vers la recherche des financements additionnels à celui de l'État, notamment à travers le développement d'une politique de sponsoring fiable. Reste à savoir si toutes ces ambitions seront réalisées avant ou après Dolisie 2014.

Rominique Nerplat Makaya

ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2014

Maël Lepicier déclaré forfait pour le match contre le Niger

Les Diables rouges doivent se passer des services de leur défenseur central pour le match important contre le Niger au compte de la sixième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Victime d'une douleur au mollet droit, le joueur a été remplacé par Chuldran Miangounina.

« Lundi matin, Maël Lepicier se plaignait d'une douleur au mollet », a rapporté le chargé de communication de l'équipe. Aussitôt, le joueur a été pris en charge par le docteur Franck Foua Mokoko et le kiné François Darras. Ces derniers ont veillé sur lui jusqu'à tirer, mardi, la conclusion de son indisponibilité pour le match du 7 septembre contre le Niger. Devant cette évidence, Kamel Djabour l'a remplacé par un joueur tout aussi expérimenté : Miangounina qui joue la Ligue africaine des champions, une compétition

relevée avec l'AC Léopards de Dolisie. Notons que sur les 23 joueurs convoqués par Kamel Djabour, 21 sont déjà arrivés à Pointe-Noire. L'arrivée de Lys Mouithys est incertaine pour des raisons administratives. Christopher Samba quant à lui est toujours attendu.

L'effectif des Diables rouges se trouvant à Pointe-Noire : Barel Mouko, Gildas Mouyabi, Christoffer Mafoumbi, Francis Ganga, Igor Nganga, Hermann Nkodia, Fabry Destin Makita, Chuldran Miangounina, Boris Moubhio, Oscar Ewolo, Prince Oniangué, Delvin Chanel Ndinga, Junior Mankiessé, Hardy Alain Samarange Binguila, Boukama Kaya, Hermann Lakolo, Chris Francis Malonga Ntsayi, Ladislas Douniama, Doré Fodé, Fabrice Ondama Nguessi et Ulrich Zaolo Kapolongo. Les Diables rouges qui poursuivent leur regroupement à Pointe-



Maël Lepicier accompagné par François Darras

Noire se rendront à Niamey le 5 septembre.

Championnat national d'Élite 1 : les matchs de la 21^e journée reportés

Le match du 7 septembre opposant, à Niamey, les Diables rouges aux Mena du Niger, est la raison pour laquelle la commission nationale des compétitions a pris cette décision. Car le ministre des Sports et de l'Éducation physique a invité tous les présidents des 18 clubs participant à cette compétition à se rendre au Niger en vue de soutenir le onze national, contraint à la victoire pour accéder au dernier tour qualificatif de la coupe du monde Brésil 2014. Selon la commission d'organisation des compétitions nationales, la 21^e journée prévue pour ce week-end étant reportée, le championnat ne reprendra ses droits qu'après le 11 septembre.

James Golden Eloué

KARATÉ

Démarrage des compétitions à Pointe-Noire

La coupe inter sous-ligue de karaté, qui a réuni les athlètes le 1^{er} septembre au Lycée technique Poaty-Bernard, a ouvert la saison sportive de cette discipline en présence de Hygin Didas Amboulou, président de la ligue.



Un combat lors de la compétition

Trois sous-ligues ont pris part à la compétition, à savoir celles de Lumumba, de Mvou Mvou/Loandjili et de Tié Tié. Chacune a aligné dix compétiteurs qui devraient s'affronter en toute sportivité lors des différents combats.

Les résultats suivants ont sanctionné les différentes rencontres :

Sélection Lumumba - Sélection Tié Tié : 4 victoires à 1

Sélection Mvou Mvou/Loandjili - Sélection Lumumba : 3 victoires à 2

Sélection Mvou Mvou/Loandjili - Sélection Tié Tié : 3 victoires à 2

Le classement général se présente comme suit : Sous-ligue Mvou Mvou/Loandjili : 6 points ; Sous-ligue Lumumba : 3 points et Sous-ligue Tié Tié : 0 point.

Avec cette victoire, la sous-ligue Mvou Mvou/Loandjili remporte pour la quatrième année consécutive la coupe inter sous-ligue, compétition qui ouvre traditionnellement la saison sportive à Pointe-Noire. Cette performance a réjoui Marcel Tchissambou, son entraîneur adjoint, qui a déclaré : « Notre secret depuis quatre ans réside dans le travail et le sérieux que nous mettons aux entraînements pour que notre technique soit supérieure à celle des adversaires. Nous allons tout faire pour garder cette première place. »

Satisfait du bon déroulement de la compétition, Hygin Didas Amboulou a félicité les encadreurs et les compétiteurs qui œuvrent sans cesse au rayonnement de la discipline. Il a réaffirmé son engagement à propulser le karaté de Pointe-Noire vers des sommets. « Lors de notre élection, nous avons dit que nous allions faire vivre le karaté à Pointe-Noire au quotidien. C'est dans cet élan que nous plaçons notre travail, avec le karaté aujourd'hui et avec les autres arts martiaux demain. »

En marge de la coupe inter sous-ligue, une démonstration des autres arts martiaux affinitaires a été faite par leurs pratiquants.

Hervé Brice Mampouya

ARTS MARTIAUX

Le close-combat sous la bannière d'une association

La pratique du close-combat au Congo vient de franchir un nouveau pas. Les trois clubs existant dans le pays ont résolu d'unir leurs forces pour constituer désormais l'Association congolaise de close-combat (ACC). La structure, ayant pour devise « vaincre simplement » et dirigée par Mateve Makaya, a vu le jour le 1^{er} septembre.

Au nombre des objectifs que

formation seront organisés en faveur des moniteurs de clubs. Dans son mot de circonstance, Mateve Makaya s'est dit satisfait de la mise en place de cette structure. Il a par ailleurs appelé les close-men (pratiquants de la discipline) à ne pas faire de cet art martial, un outil de délinquance. « La rue n'est pas un tatami ni un ring. Vous devez donc faire preuve de beaucoup de retenue », a-t-il déclaré, lors de la cé-

été inventé pendant la Seconde Guerre mondiale par les militaires anglo-saxons sur la base des arts martiaux japonais (Judo, Ju-jitsu, Karaté). La discipline a fait son entrée au Congo en 1988, grâce à maître Bernard Boula, créateur du tout premier dojo dans le pays. Les participants à la cérémonie de la naissance de l'ACC ont reçu des diplômes d'honneur et d'encouragement. Le président de la structure, Mateve Makaya, a sou-



L'Association congolaise de close-combat. crédits photo Adiac

poursuit l'ACC, la vulgarisation de la discipline sur l'ensemble du territoire national demeure une priorité. Pour ce faire, les sections seront créées dans les départements et des séminaires de

réunion de sortie officielle agrémentée par les démonstrations des pratiquants du Kung-Fu et du Kyokushin. En rappel, le close-combat, encore appelé combat rapproché, a

ligné que l'association travaillera avec pour perspective d'être affiliée à une fédération avant de devenir, elle-même, une fédération à part entière.

Rominique Nerplat Makaya